

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

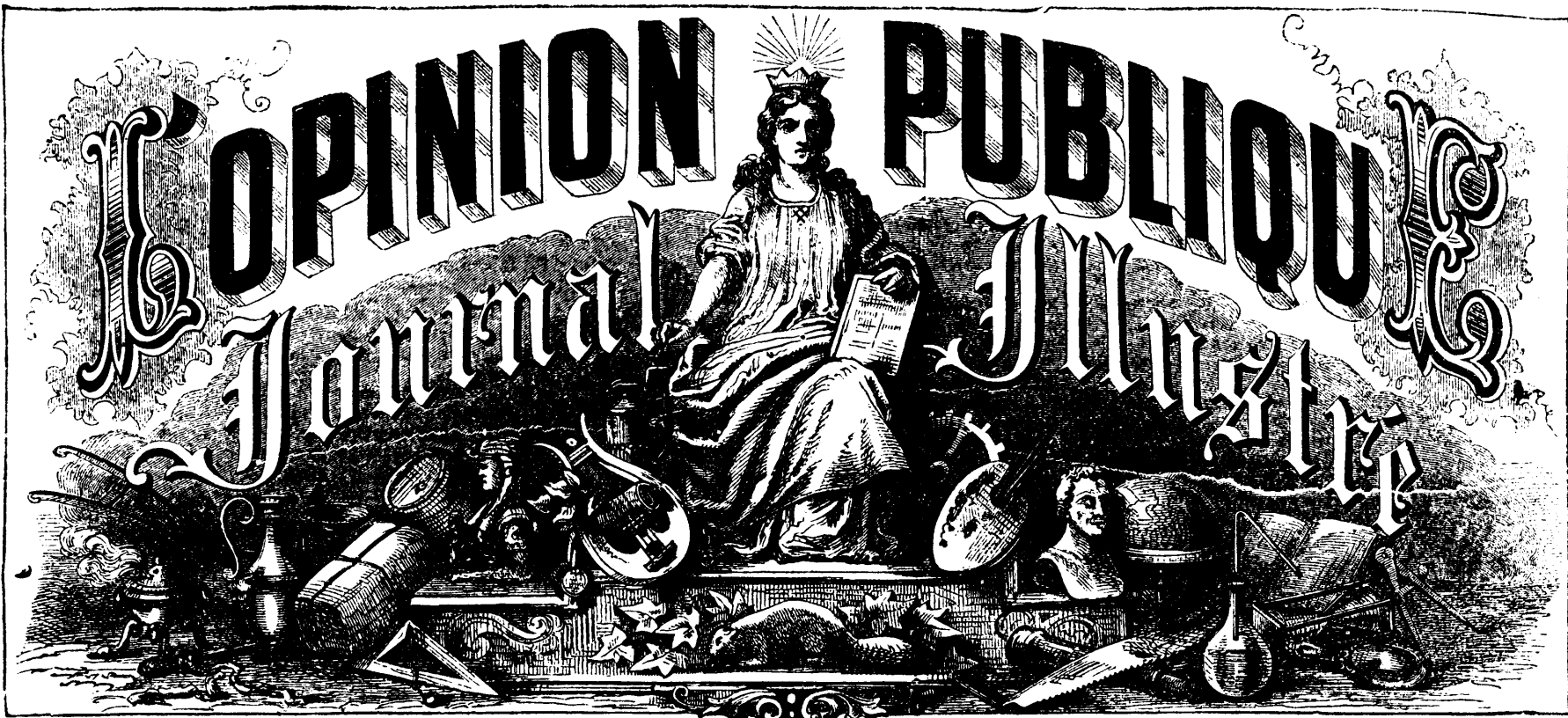
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



L'INDUSTRIE.

Les articles du *Mail*, le principal organe du gouvernement du Haut-Canada, nous encouragent à continuer notre croisade en faveur de l'industrie. Lorsque nous voyons presque toutes les opinions que nous avons exposées depuis trois ans confirmées et partagées par un journal aussi important, nous avons bien le droit de nous réjouir, car c'est une compensation aux critiques malveillantes de certaines personnes, et une réponse à ceux qui ne voyaient dans notre zèle en faveur de l'industrie, qu'un but politique.

Mais nous devons nous réjouir surtout de voir la question industrielle faire si rapidement son chemin parmi la population anglaise. Quoique la province de Québec, soit la plus intéressée à développer l'industrie nationale, ses hommes publics ne paraissent pas encore prêts à faire de cette question le principal article de leur programme, la base de leur politique. En cela, comme dans tout le reste, il faut que le mouvement parte d'ailleurs, que l'initiative vienne des Anglais.

Hélas! c'est triste à avouer, mais c'est la vérité, nous dépendons beaucoup de l'énergie des autres provinces, nous sommes à la remorque de l'esprit d'entreprise et de l'activité des Anglais. On n'ose rien faire sans se demander: "Prenons garde, le Haut-Canada va-t-il marcher avec nous, le projet en question lui convient-il."

Nous en sommes là; la politique se fait un peu partout, en Angleterre, dans le Haut-Canada et les provinces maritimes, mais très peu dans le Bas-Canada. Nous vivons continuellement dans la crainte d'adopter une politique qui ne conviendrait pas aux autres provinces. La politique n'étant qu'une question de parti, on n'a que les opinions et les idées qui peuvent assurer le succès des partis. On oublie que si d'un côté ou de l'autre on adoptait une politique bas canadienne sur la question d'industrie, on finirait par rallier autour de cette idée tous les esprits bien pensants, et les autres provinces elles-mêmes comprendraient que la prospérité de la Confédération tout entière dépend du développement des ressources naturelles de chacune des provinces.

On parle d'émigration, de rapatriement; on semble prêt à faire des sacrifices pour attirer dans ce pays les étrangers et y ramener nos compatriotes émigrés; sachons donc que le meilleur moyen d'arriver à cette fin est de créer l'industrie.

Quand nous produirons ici les marchandises que nous importons des pays étrangers, quand nous aurons du travail à donner, nous garderons notre population et ceux qui sont partis seront heureux de revenir.

Déployons pour l'industrie le zèle que nous mettons ailleurs, faisons pour l'industrie les sacrifices que nous faisons pour des choses beaucoup moins importantes, et l'on verra le changement qui s'opérera dans notre prospérité nationale.

Le Bas-Canada a montré, durant la dernière session, ce qu'il pouvait pour l'industrie, lorsqu'il était uni. Qu'il fasse pour le fer ce qu'il a fait pour l'industrie du sucre de betterave et l'on verra jaillir la principale source de richesse de notre pays.

Écoutez maintenant ce que dit le *Mail*:

"Il est regrettable, dit-il, que l'opinion publique n'ait pas été induite, il y a plusieurs années déjà, à adopter une politique nationale pour le développement des ma-

nufactures du pays. Sur un grand nombre de questions, malheureusement, nous avons pris la manière de voir de l'Angleterre, et quoique nos opinions se soient modifiées sous ce rapport, cependant le changement ne s'est pas fait assez tôt pour nous faire profiter de la révolution que subit en ce moment le commerce de fer. L'élévation du prix du fer en Angleterre est une source de richesse en ce moment pour les Etats-Unis, et nous, quel profit en tirons-nous? On vient chercher notre fer pour alimenter les fournaies américaines, et les Etats-Unis ont fait depuis quelques années tant d'efforts pour développer cette industrie, qu'ils sont aujourd'hui en état de lutter avantageusement contre l'Angleterre."

Le *Mail* dit ensuite que les changements de tarif provoqués par les libres-échangistes sont pendant longtemps paralysé cette industrie, mais l'expérience a démontré que la protection lui était nécessaire, et depuis 1861 le tarif américain s'est maintenu à l'état de haute protection. Les manufacturiers anglais incapables de lutter avantageusement contre les manufacturiers américains ainsi protégés ont pris le parti, un certain nombre, de venir manufacturer aux Etats-Unis, pour ne point payer le tarif.

Le *Mail* dit alors exactement ce que nous disions il y a quelques jours.

"Que serait-il arrivé, dit-il, si nous avions, il y a douze ans, imposé un droit de quatre ou cinq piastres par tonne sur le fer étranger? Nous aurions gardé dans le pays les millions que nous avons portés en Angleterre et nous pourrions aujourd'hui produire et manufacturer tout le fer dont nous allons avoir besoin pour nos voies ferrées."

Les Américains ont l'avantage d'avoir du charbon de terre et c'est la raison pour laquelle, dit-on, nous sommes obligés de leur porter notre fer à l'état brut et de le racheter, lorsqu'ils l'ont manufacturé. "Mais, répond le *Mail*, si les Américains viennent chercher notre fer, pourquoi n'allons-nous pas chercher leur charbon dans le but de manufacturer nous-mêmes? D'ailleurs, une grande partie du fer que nous importons n'est-il pas fait avec du charbon de bois? Or, n'avons-nous pas le charbon de bois en abondance dans ce pays?"

Le *Mail* termine en exprimant l'espoir que le gouvernement prendra les moyens de tirer des mines du Canada le fer nécessaire à la construction du Pacifique."

Il suggère qu'un droit spécial soit imposé immédiatement sur la fonte et que ce droit soit donné comme bonus aux producteurs de fer canadiens pendant plusieurs années.

Nous recommandons cette dernière opinion du *Mail* à ceux qui nous ont dit qu'il ne fallait pas songer à élever maintenant les droits sur le fer, parce que l'augmentation du prix du fer serait nuisible aux grandes entreprises qui sont maintenant en perspective. Nous avons démontré dans le temps toute la futilité et le danger de cette objection, nous avons dit qu'avec de pareils raisonnements notre industrie n'aurait jamais de commencement.

L. O. DAVID.

Les propriétaires du fameux ballon *The Daily Graphic* viennent d'offrir à M. Donaldson de lui confectionner un nouvel aérostat, s'il veut tenter l'aventure. M. Donaldson a accepté, et l'expédition aérienne aura lieu vers le 15 du mois d'octobre.

COMMISSION ROYALE.

DÉPOSITION DE SIR JOHN A. MACDONALD.

Nous empruntons au *Nouveau Monde* l'analyse de cette déposition.

Sir John donna une narration historique de toute l'affaire du Pacifique depuis 1871, lors de l'admission de la Colombie dans la Confédération, avec l'entente qu'un chemin de fer serait construit entre l'Atlantique et le Pacifique dans l'espace de 10 ans. La chambre ordonna que l'entreprise serait exécutée par des compagnies particulières recevant l'aide du gouvernement. Des explorations furent faites; mais rien n'était prêt, quand il reçut la visite de M. Waddington, qui lui apprit qu'à sa sollicitation des capitalistes américains se rendaient à Ottawa pour faire des propositions relativement à la construction du chemin.

Sir John répondit qu'il croyait la chose prématurée: cependant il consentit à recevoir ces Messieurs avec Sir Francis Hincks tout en déclarant que le gouvernement ne serait en état de recevoir des propositions qu'après la session suivante. L'entrevue eut lieu et M. Waddington montra une liste de capitalistes de New-York qui étaient prêts à entrer dans l'entreprise. Parmi eux se trouvaient MM. Smith et McMullen.

Le fait de cette entrevue engagea le ministère à examiner quels capitalistes canadiens pourraient être induits à tenter l'entreprise. Il s'adressa à plusieurs MM. d'Ontario, sans beaucoup de résultats. A cette époque Sir Francis se rendit à Montréal, sans mission cependant; il vit Sir Hugh Allan et lui communiqua la liste des capitalistes américains. A son retour il communiqua le fait au ministère et la plupart des ministres trouvèrent que c'était une erreur. Lui-même Sir John pensait qu'il fallait d'abord former une grande compagnie canadienne qui pourrait ensuite chercher des ressources en Angleterre et aux Etats-Unis. Une conférence eut lieu à laquelle assistaient les ministres, Sir Hugh Allan, MM. Smith, McMullen et Hurlbut de Chicago.

A la question s'il avait des propositions à faire, Sir Hugh répondit en demandant si nous étions en mesure d'en recevoir. Sur une réponse négative, Sir Hugh dit qu'il ne pouvait rien faire. Cette entrevue avait lieu le 5 octobre 1871.

La crainte que l'entreprise tombât entre les mains des américains et des gens de Montréal induisit les capitalistes de Toronto à former la compagnie interocéanique qui avait M. le Sénateur Macpherson pour chef. Vers l'époque de l'ouverture de la session de 1872, le gouvernement était d'accord sur l'exclusion des américains de l'entreprise, et pendant la session il devint évident pour tout le monde que le Parlement exigerait cette exclusion.

Le gouvernement décida alors de favoriser l'incorporation des deux grandes compagnies qui offraient de construire le chemin, quitte à choisir ensuite celle qui offrirait le plus de garanties. Le bill adopté en chambre permettait l'amalgame des deux compagnies, ou la formation d'une troisième par le ministère au cas où une entente serait impossible. La politique du gouvernement a été constamment d'opérer la fusion des deux corporations. Des négociations eurent lieu dans ce but à la veille des élections. Une conférence eut lieu entre MM. Macpherson et Abbott.

Le résultat lui laissa espérer qu'il n'y avait pas de difficultés insurmontables, attendu que deux objections seulement s'élevaient entre les compagnies: celles de la présidence et du nombre des directeurs.

Pendant l'élection de Kingston il eut une entrevue avec Macpherson, et il constata que la difficulté au sujet de la présidence était telle qu'il résolut de tout ajourner après les élections. Le 26 juillet il télégraphia à Sir George Cartier comme suit:

"J'ai vu Macpherson; il n'a pas d'ambition personnelle; mais il ne peut en justice pour Ontario concéder aucun avantage à Québec en rapport avec la présidence ou tout autre chose. Il veut que la question de la présidence soit laissée à la décision du bureau. Sous ces circonstances, je vous autorise à assurer Allan que l'influence du gouvernement sera employée

à lui assurer la position de président; les autres conditions devant être telles que réglées entre Macpherson et Abbott, le tout devant être laissé en repos jusqu'après les élections; alors ces deux MM. se rencontreront devant le Conseil Privé à Ottawa et régleront les termes d'une entente provisoire. C'est la seule solution praticable de la difficulté et elle devrait être acceptée à l'instant par Allan."

La suggestion que cela devait être accepté par Allan était la conséquence de la froideur qui existait non-seulement entre Sir George et Sir Hugh, mais entre Sir George et ses amis bas-canadiens qui le supposaient froid ou hostile aux projets de chemins de fer à la tête desquels Sir Hugh se trouvait placé.

Le 26 il reçut de Sir George ou de M. Abbott un télégramme annonçant que tout était en règle entre Sir George et ses amis, y compris Sir Hugh Allan, et c'est à partir de ce moment que la correspondance relative aux élections commença.

Quand Sir George partit d'Ottawa pour Montréal, Sir John se rendit à Toronto; mais avant de se séparer le premier ministre dit à son collègue que l'effort de la lutte se porterait sur Ontario où il faudrait combattre l'influence du gouvernement local, et qu'il fallait trouver les fonds nécessaires surtout pour Ontario. Il mentionna spécialement Sir Hugh Allan comme étant le plus riche ami du gouvernement et comme étant très intéressé dans toutes les entreprises dont il était question. Quand M. Cartier se fut entendu avec ses amis, il lui écrivit ainsi qu'à M. Abbott pour leur rappeler de prélever de l'argent pour Ontario.

Le 30 juillet, Sir John reçut à Kingston de Sir Hugh une lettre lui annonçant qu'il s'était entendu avec Sir George Cartier. L'arrangement ne fut pas trouvé satisfaisant et il télégraphia le jour même qu'il ne pouvait pas l'accepter et qu'il se rendrait le lendemain à Montréal.

En recevant ce télégramme, Sir Hugh regarda l'arrangement conclu comme non avenu et s'en tint aux assurances de la dépêche citée plus haut.

C'est le seul arrangement qui ait jamais eu lieu entre le gouvernement et la Compagnie Allan.

Dans une de ses lettres, McMullen dit qu'il y en a eu un autre au mois d'août, mais il n'en croit rien. Sir George était homme d'honneur, il n'avait pas de secrets politiques pour lui, et il lui aurait certainement parlé de cet arrangement s'il avait eu lieu.

Voyant que toutes les tentatives de fusion avaient échoué, le gouvernement résolut d'incorporer une autre compagnie dans laquelle entreraient les hommes représentatifs de chaque province, de manière à inspirer confiance à tout le monde.

La charte fut préparée avec beaucoup de soin et toutes les précautions furent prises pour en exclure les américains.

Relativement à l'aide monétaire reçue de Montréal, Sir John dit qu'au milieu de son élection qui fut vivement contestée, il reçut une lettre de Sir Hugh l'informant qu'il souscrivait \$25,000 aux élections d'Ontario. Il n'y toucha pas pour lui-même.

Voyant que la lutte était encore plus chaude qu'il s'attendait et que l'opposition mettait \$2 contre le gouvernement \$1, il écrivit en termes pressants à M. Abbott de lui envoyer de l'argent et il reçut deux autres contributions de \$10,000, chacune, formant avec les \$25,000 déjà mentionnées, un total de \$45,000.

C'est tout ce qui a été reçu de Sir Hugh. Les \$25,000 ont été demandées par Sir George et les \$20,000 par Sir John lui-même.

Relativement à la dernière entrevue qu'il a eue avec McMullen, Sir John dit avoir reconnu que Sir Hugh s'était mal conduit avec les Américains, mais qu'il n'y pouvait rien et que la compagnie serait formée de Canadiens seulement.

L'assertion qu'il a reçu de Sir Hugh un emprunt de \$4000 est faux. Il n'a jamais rien emprunté de Sir Hugh.

Il est vrai qu'il a obtenu que M. Allan fit escompter le billet de M. Cameron à la banque des Marchands; mais cela se passait en janvier et il n'était nullement question des accusations Huntington. M. Cameron a été nommé membre du comité de l'avis de Sir John.

Celui-ci admet avoir reçu de McMullen copie de la correspondance qui a été publiée sur les journaux. La commission s'ajourne à ce jour pour permettre au témoin de produire ces documents.

SERVICE SOLENNEL DE MESSIRE LÉANDRE TOURIGNY.

A St. Michel d'Yamaska, le 11 Septembre courant, a été chanté un service, le plus solennel qui ait été chanté jusqu'à présent, dans cette paroisse, pour le repos de l'âme de feu Messire Léandre Tourigny. Ce digne prêtre avait succédé à feu Messire C. X. Lebrun, homme remarquable par son zèle, sa charité et sa douceur; pendant onze ans, le regretté Messire Tourigny n'a cessé de se montrer le digne successeur de celui qu'il appelait son modèle; il a opéré tout le bien possible: les affligés trouvaient en lui des consolations, les pauvres, des secours immédiats, et les vicieux, des conseils paternels qui les ramenaient, à leur insu même, dans les sentiers du devoir.

Les habitants de St. Michel qui, à son départ, il y a trois ans, avaient refoulé au fond de leurs cœurs, le chagrin qu'ils avaient de le perdre, n'osant pas même lui exprimer les motifs de leurs regrets, dans la crainte de blesser sa modestie, et d'augmenter la peine qu'il éprouvait lui-même de quitter ceux qu'il regardait comme ses enfants, par un élan spontané et général, à la nouvelle de son décès, se concertèrent aussitôt, pour donner à ce prêtre tant regretté, une manifestation de l'amour et du respect qu'ils conservent pour sa mémoire.

Tant que les Canadiens sauront sentir et apprécier l'heureuse influence du Prêtre irréprochable et dévoué, sur leurs familles, n'en désespérons pas.

12 Sept., 1873.

XXX

Le Liquide Rhumatique de Jacobs guérit la Diarrhée. Demandez le Liquide Rhumatique de Jacobs.

L'EXPOSITION PROVINCIALE.

On évalue à 60,000 le nombre de personnes qui ont visité l'exposition provinciale. Pendant quatre jours on est venu de toutes les parties de la province et par toutes les voies; les bateaux et les chars à vapeur ne pouvaient suffire à transporter tout ce monde; tous les chemins publics qui aboutissent à Montréal étaient remplis de voitures de toutes sortes. Les expositions ainsi sont aussi utiles qu'agréables à voir; on s'y instruit tout en s'amusant.

Le département agricole était au grand complet; il fallait une après-midi seulement pour admirer ce qu'il y avait là de beaux chevaux, de taureaux et de vaches remarquables, sans compter messieurs les cochons, béliers et moutonnes, etc., etc.

L'espace ne nous permettant pas de signaler tout ce qui mériterait de l'être dans le département agricole, nous nous bornerons à mentionner d'après les listes publiées par la *Minerve* et le *National*, les objets que nous avons le plus remarqués dans le département industriel.

ÉBÉNISTERIE, MARQUETERIE, ETC.

Au premier rang nous citerons M. Azarie Lavigne, Nos. 87 et 89, rue St. Laurent.

Ce monsieur a exposé une garde-robe, style neo-grec, véritable chef-d'œuvre de dessin et d'exécution, ainsi qu'une table de milieu, une causeuse diamoise, une causeuse Marie-Antoinette, et plusieurs chaises de salon. Le tout est d'un goût parfait, d'un fini sans reproche et il serait difficile de trouver mieux dans les manufactures européennes.

Un bel ouvrage de marqueterie a été exécuté par un modeste travailleur, ancien agent de police de Québec et maintenant membre de notre force. C'est une table de centre dont la surface est formée de 4,226 morceaux de 47 espèces de bois différents.

Joseph Blanchet, tel est le nom de l'ouvrier qui a exécuté ce travail à moments perdus et sans le moindre apprentissage.

MM. Gauthier et Vervais ont plusieurs cadres de tableaux et glaces qui méritent l'attention; ils sont les seuls représentants de leur section.

OUVRAGES EN BOIS DE GENRES DIVERS.

Les jouets de M. George Perry sont dignes d'être admirés. Il est arrivé à les fabriquer aux moyens de procédés fort économiques.

MM. Grenier et Parent, Québec, rue St. Paul, ont d'excellents ouvrages de tonnellerie, des seaux, des batte-beurre, des bouées etc.

Martin Giroux, Village St. Jean-Baptiste, une cage pour oiseaux en fil de fer et bois.

Christophe Lapointe, Acton Vale, formes perfectionnées pour les chaussures.

M. Massue, un rouet.

M. George Lessard, de Québec, expose deux frégates; les dimensions sont bien observées et il ne manque pas un mât, pas un cordage. C'est un ouvrage de patience digne d'attention.

La manufacture de Montmorency à M. J. B. Hall, avait envoyé divers produits; seaux, cuves et tonneaux qui attirent plus l'attention par leur bon marché que par leur élégance.

MM. Charles Bourque et Cie ont exposé une grande variété de brosses ordinaires et de formes nouvelles.

Les ménagères ont fort admiré les machines à tordre le linge, de Kerr et Lavoie; on en fait des éloges.

PIÈCES DE MACHINES, MÉTAUX, OUTILS, APPAREILS.

M. Gregory a exposé ses différents appareils de sauvetage, dont nous avons déjà donné la description, ainsi qu'une machine à boucher, fort ingénieuse, qui est appelée à rendre des services aux brasseurs et marchands de vins.

M. Martin, de Québec, un gazomètre portatif. Impossible de se rendre compte de jour, de la qualité de la lumière, mais l'odeur est fétide.

Deux coffres-forts de M. Chapleau, élégants et commodes, et défilants le feu et les voleurs.

PEINTURE, SCULPTURE, ETC.

M. Grenier a exposé le portrait du regretté M. Cassidy, photographié sur toile et fini au pinceau. C'est tout simplement un chef-d'œuvre de ressemblance.

M. Mariotti, un bassin de marbre avec personnages, parfaitement fouillé et irréprochable comme sculpture.

M. Baccarini, sculpteur, un buste représentant la mort de St. Joseph.

MM. Rolland, libraires, ont exposé quelques ouvrages édités en Canada et de vieux parchemins achetés en France par un des agents de leur maison. Il en est qui portent la signature de Napoléon Ier, de Catherine de Médicis et de Louis XIV. S'ils sont authentiques, ils ont une grande valeur, mais comme en Europe beaucoup d'industriels se livrent à la confection des parchemins, le doute est permis.

VOITURES.

Le département des voitures était bien rempli. Tous les exposants étaient de Montréal, à part M. Wright, de Kingston. Les fabricants de Québec qui nous faisaient jadis une concurrence redoutable n'ont pas paru.

M. Lajeunesse expose un phaéton, un rockaway et une voiture fermée, dite "Clarence." Elle est tout entourée de verre à l'avant et à l'arrière. Une fois dans cette voiture, impossible de se cacher aux yeux du public; on y est comme dans une maison de verre. Ces voitures nous paraissent aussi élégantes que solides.

M. Bruno Ledoux expose plusieurs voitures genre français. Une élégante Victoria, un phaéton de promenade, un coupé, une calèche à huit ressorts. Ces voitures sont superbes, bien capitonnées. Suspendues sur des courroies en cuir, qui s'accrochent aux ressorts, ces voitures doivent être très-douces et à l'abri de toutes secousses.

M. S. D. Ledoux expose un joli phaéton ouvert et un rockaway bien fini. M. Gervais, un dogcart, un buggy ouvert, un rockaway; et M. Brown un buggy ouvert.

M. J. B. Sénécal, sellier, expose des harnais aussi élégants que solides.

Il a pour concurrent M. Pigeon qui exposa les harnais confectionnés à l'École de Réforme de notre ville.

Nous avons beaucoup admiré les tuiles que MM. Hervier et Cie., rue Ste. Marie, Montréal, fabricant. C'est une industrie recommandable à tous égards et adaptée au besoin du pays. Ces tuiles peuvent prendre la forme qu'on voudra leur donner. Elles se posent sur le toit sans être fixées comme l'ardoise. Elle sont simplement accrochées, en sorte que la gelée ou le dégel ne peuvent leur nuire.

INSTRUMENTS ARATOIRES ET MACHINES.

Il y a une grande quantité de machines aratoires d'un grand prix. Elles ne sont pas nouvelles, mais plusieurs ont subi des améliorations, des perfectionnements notables.

M. J. D. Ledoux avait sur le terrain une magnifique faucheuse et moissonneuse combinée. Elle a été primée.

M. Moody exposait plusieurs faucheuses et des moissonneuses qui sont si bien appréciées par la classe agricole. Il y avait non loin de ces machines, des cribles perfectionnés. On paraissait beaucoup admirer celui de M. Ethier, de St. Eustache.

La machine qui, par son utilité, sa grandeur, sa masse a le plus attiré l'attention, c'est la locomobile et le casseur de pierres du gouvernement de Québec. Elle méritait bien l'attention qu'elle provoqua.

On l'emploie pour casser des pierres destinées à faire du macadam et à durcir les chemins. La locomobile consiste en deux immenses cylindres en fer placés horizontalement aux deux extrémités d'une machine à vapeur qui les fait mouvoir au besoin. Quand la locomobile est arrêtée, on se sert de sa machine pour mettre le casseur en mouvement. Ce casseur consiste en un énorme levier qui vient se heurter contre une espèce d'enclume renversée. La pierre broyée une première fois, tombe sur un pignon qui l'engage dans un engrenage où elle est brisée de la grosseur voulue.

Cette pierre brisée est étendue sur le chemin que l'on veut macadamiser et sur lequel on promène ensuite la locomobile.

Cette machine qui a coûté \$5,000, peut casser de 8 à 10 toises de pierres dans une journée. Le gouvernement de Québec la prête aux comtés qui en font la demande.

Il y avait sur le terrain une machine à comprimer la tourbe, et aussi un élévateur pour monter les matériaux dans les maisons en construction. Elle appartient à MM. Comte et Frigon; c'est une machine fort ingénieuse.

Nous avons vu aussi l'arrache pierre de M. Filion. Chaque paroisse devrait avoir une de ces machines qui permet d'enlever facilement à peu de frais les souches et les plus grosses pierres. Un cultivateur nous assurait qu'avec cette machine, il a enlevé de son champ des pierres pesant jusqu'à 10,000 livres.

Il y aurait beaucoup d'autres noms à citer, de choses remarquables à louer, mais c'est tout ce que nous pouvons faire.

DEMANDE DE MARIAGE.

Les demoiselles qui désirent se marier liront avec intérêt la lettre suivante:

Messieurs les Rédacteurs,

J'entends souvent dire qu'il est mal de rester vieux garçon et de mourir dans cet état-là. *L'Opinion Publique* a elle-même pendant quelque temps fait une véritable croisade contre les vieux garçons.

Je me suis d'abord révolté contre le joug que vous vouliez nous imposer, et plus d'une fois j'ai été tenté de renvoyer *L'Opinion Publique*. Je vous annonce qu'aujourd'hui je pense autrement; je mets bas les armes et me rends; mais à une condition, à plusieurs conditions même.

D'abord, il faut que je dise qui je suis et ce que je suis. Eh bien! Je ne suis pas mal. J'appartiens à une famille où on est honnête de père en fils, sans diminution.

Je suis assez joli de figure et ma mine n'est pas mauvaise, puisqu'on dit que je ressemble à Buies. J'ai mené une bonne vie et mes principes sont bons, car, je crois tout ce que croit et enseigne le *Courrier du Canada*.

Je suis notaire de mon état, gagnant bon an mal an entre douze et quinze cents piastres, avec espoir d'augmentation. Tout le monde dit que j'ai de l'avenir et les pères et mères qui ont des filles à marier me regardent comme un bon parti. Mais je n'ai pu trouver encore la femme qu'il me fallait pour que je puisse faire un mariage raisonnable. Je trouve bien des jolies filles, bien élevées et bien habillées, sachant jouer le piano, danser la valse et conter fleurettes; mais comme elles sont habituées à vivre sur un revenu de \$4,000 par année, et qu'elles n'apportent rien en se mariant, je ne puis pas évidemment diriger mes regards de ce côté-là. Si celle que je marie ne m'apporte pas de dot, il faut qu'au moins elle ne m'apporte pas la misère. Je suis prêt à faire ma part, mais il faut qu'elle fasse la sienne, qu'elle m'aide au lieu de me nuire, qu'elle ne pense pas que le rôle de la femme consiste à dépenser gaiement ce que son mari gagne si péniblement.

Quelle sache le piano, quelle saute et valse bien, qu'elle ait même un trousseau tout en dentelle de fil, cela ne m'inquiète guère. Mais je veux qu'elle sache faire la soupe, rôtir un morceau de veau et de mouton, poser un bouton, raccommoder un coude percé, repasser un mouchoir et un collet. Dans un temps où les servantes sont si rares, ces qualités et ces connaissances sont absolument nécessaires à la femme d'un homme comme moi. Et quand je parle de moi, je parle des quatre cinquièmes des garçons de ce pays. Se marier seulement pour habiller une femme et la faire jouer du piano, pour débarrasser un père qui ne sait que faire de ses filles, ne me convient pas.

J'aime mieux rester comme je suis jusqu'à ce que je trouve une femme qui m'apporte une dot assez considérable pour qu'elle puisse vivre à rien faire ou une femme

assez laborieuse et habile dans l'art du ménage pour que je puisse me passer de sa dot.

On va probablement se moquer de mes idées, on va les attribuer à l'égoïsme, à l'indifférence, à je ne sais quoi, mais on n'y répondra pas, car en soi-même on avouera qu'elle sont justes.

Je suis Messieurs les Rédacteurs,
Votre obéissant serviteur,
FABIUS.

LE TERRITOIRE ET LA POPULATION AUX ETATS-UNIS.

Nos lecteurs liront avec intérêt l'article qui suit sur les Etats-Unis; il est tiré de *L'Economiste Français*, un journal qui vient d'être fondé à Paris.

Lorsque Franklin apprit la prise de York Town, il écrivit à son ami John Adams les paroles suivantes: "C'est de tout mon cœur que je vous félicite de ces glorieuses nouvelles. Dans son berceau, l'enfant Hercule a tué son deuxième serpent," faisant ainsi allusion à la deuxième et décisive victoire que venaient de remporter les armées américaines.

Franklin voyait juste, et les Etats-Unis ont eu, en effet, une merveilleuse croissance. Toutefois, même avec toute sa clairvoyance et dans toute l'exaltation de son patriotisme, il lui eût été difficile d'entrevoir tout ce que l'avenir réservait à son pays de destinées splendides. Pouvait-il, par exemple, prévoir que les treize colonies primitives formeraient, quatre-vingts ans après sa mort, trente sept Etats et huit territoires? que l'Union américaine, d'abord resserrée entre le littoral de l'Atlantique et les Alléghanies, franchirait un jour le Mississipi et l'énorme massif des Montagnes Rocheuses, pour confiner d'une part aux régions glacées du pôle-arctique et aux rivages torrides du golfe du Mexique; de l'autre, aux deux océans qui enceignent l'hémisphère occidental? Pouvait-il supposer encore qu'une population qui ne dépassait pas 2,500,000 âmes, lorsqu'elle se déclara indépendante, se trouverait être de plus de 38,000,000 à moins d'un siècle d'intervalle?

Le recensement pour la dernière période décennale (1860-1870) nous apprend que ces 37 Etats et ces 8 territoires couvrent une superficie qui n'est pas moindre de 3,578,892 milles carrés, auxquels la décision toute récente de l'empereur Guillaume, qui adjuge l'archipel de San Juan aux Etats-Unis, est venue ajouter 275 autres milles. A la vérité, ce chiffre de 3,579,067 milles carrés, comme tous les gros chiffres, ne dit pas à l'imagination grand-chose, et si l'on veut qu'il la frappe et l'éclaire, il faut recourir à la méthode comparative. Il faut se dire que le seul Etat d'Orégon l'emporte en étendue sur la Grande-Bretagne; le Texas, sur la France; la Californie, sur l'Espagne, et qu'en découpant les Etats-Unis en portions égales, on obtiendrait cinquante-deux Etats comme l'Angleterre, prenant dite, ou quatorze comme la France. On peut encore s'imaginer une ligne tirée de Bruxelles à Kars, ou bien de Paris à Bagdad, et se rappeler que cette ligne resterait inférieure à la distance qui sépare New-York de San-Francisco ou Washington d'Astoria. Que l'esprit se représente enfin ces fleuves, le Mississipi, le Missouri, la Colombia, près desquels les plus grands fleuves de l'Europe, le Rhin et le Danube, ne sont que de courtes et minces rivières; ces mers intérieures, qu'on appelle là-bas les grands lacs, *Great Lakes*, près desquels le Léman, le lac Lémond, le lac de Genève paraissent de simples étangs; cette chaîne enfin des Montagnes Rocheuses, dont le plus haut pic dépasse un peu l'altitude du Mont-Blanc, et qui court de Mexico à l'Amérique du Nord sur une distance égale à une ligne tirée de Delhi à Londres; et l'esprit aura pris une idée aussi exacte que possible du territoire des Etats-Unis, de son étendue, de son relief et de son articulation intérieure.

Le chiffre de 2,500,000 habitants que, d'après Burke, nous avons donné aux treize colonies, lorsqu'elles s'émanèrent, ce chiffre n'était qu'hypothétique; mais le gouvernement de Washington a fait procéder, depuis 1790, à des recensements décennaux dont les chiffres successifs attestent dans le mouvement de la population une marche ascendante qui ne s'est jamais ralentie et qui obéit à une loi de gradation sans précédents dans l'histoire. Voici cette progression:

Dates.	Population.
1790.....	3,929,827
1800.....	5,305,925
1810.....	7,239,914
1820.....	9,638,131
1830.....	12,866,020
1840.....	17,069,453
1850.....	23,191,876
1860.....	31,443,221
1870.....	38,513,955

Cet accroissement tiendrait en quelque sorte du prodige, si l'on n'y avait pour l'expliquer d'autres causes qu'une fécondité extraordinaire des mariages et l'excédant des naissances sur les décès, quelques considérables qu'on puisse les supposer l'un et l'autre dans un pays où le paupérisme n'a eu jusqu'ici qu'une faible prise, et qui n'avait pas connu, avant une époque toute récente, ces mises en coupe de l'humanité qui s'appellent les grandes guerres.

Mais le Vieux-Monde a envoyé au Nouveau une partie de ses déshérités, et la part que l'immigration a prise au peuplement de l'Union américaine n'a cessé de croître depuis l'année 1819, époque où, pour la première fois, son chiffre a été officiellement relevé. Le nombre des immigrants était évalué alors à 250,000; il s'accroît de 151,824, pendant la période décennale de 1820 à 1830, et de 599,125, pendant celle de 1830 à 1840. A partir de cette date, l'immigration prend des proportions de plus en plus considérables: 1,713,251 de 1840 à 1850; 2,598,214 de 1850 à 1860; 2,491,214 de 1860 à 1870. Aussi, sur

les 38 millions et demi de citoyens américains, en comptent-on 5 millions et demi qui sont d'extraction étrangère, tandis que 9,734,845 personnes sont nées de pères et de mères également étrangers et 10,105,627 d'une mère étrangère.

Ce serait donc 7,803,628 émigrants que les Etats-Unis auraient reçus depuis le commencement du siècle, si ce chiffre ne laissait de l'incertitude, parce que les statisticiens de Washington n'ont pris qu'à une époque toute récente la précaution de distinguer entre les simples visiteurs et les émigrants véritables. Quoi qu'il en soit, il s'en faut de beaucoup que toutes les nations qui ont concouru à former ce total y soient représentées par des chiffres à peu près égaux. Tandis que la part afférente à la France n'est que de 245,000 hommes, et celle des pays scandinaves de 153,000, le contingent de l'Allemagne s'élève à 2,368,000, et celui de la Grande-Bretagne à 3,860,000, dont 2,700,000, et même près de 3,000,000 d'Irlandais, si l'on tient compte des enfants d'Erin qui, après s'être fixés au Canada, se sentent ensuite attirés par la grande République.

Cet énorme afflux d'Irlandais et d'Allemands a eu des conséquences morales qu'il convient de noter en passant. Il a modifié et obscurci, au point presque de les faire disparaître, ces deux types du *Fankee* et du *Virginien*, le marchand et le planteur, le puritain et le *Country gentleman*, dont les qualités et même les travers avaient, en s'unissant et en se juxtaposant, imprimé sa couleur propre au génie américain, et que M. Michel Chevalier trouva encore fort vivaces, quand, il y a près de quarante années, il visitait l'Union américaine. Encore l'Irlandais, qui arrive en Amérique imprévoyant et tapageur, finit-il par subir l'ascendant des habitudes de son nouveau milieu: mais l'Allemand, lui, en reçoit moins qu'il ne lui communique. Au témoignage tout récent de M. de Hubner, s'il est des plus économes et infatigable au travail, il est en même temps sale, ivrogne et brutal. Les misères et les iniquités qu'il a subies dans son pays natal lui ont mis au cœur d'implacables rancunes, qui ne s'éteignent pas en franchissant les mers, et dans les luttes quotidiennes de la démocratie américaine, il a fait retentir des menaces et des mots d'ordre, mutuellisme, haine aux riches, guerre au capital, qu'on n'avait pas encore entendus de ce côté de l'Atlantique.

Le phénomène de l'accroissement des grandes villes, si visible dans l'ancien monde, se fait encore plus remarquer en Amérique. Quand la révolution de 1776 éclata, Boston, Baltimore, Philadelphie étaient des villes dont la population variait entre vingt et trente mille âmes: ce sont aujourd'hui des centres qui comptent la première 250,000 habitants, la seconde 267,000 et la troisième 674,000. A cette époque, Détroit et Chicago étaient des bourgades, tandis qu'aujourd'hui, l'une de ces localités est peuplée de 79,000 âmes et l'autre de 298,000. Saint-Louis de Missouri, qui, en 1834, n'était encore qu'un rendez-vous de trappeurs, de chasseurs et de Peaux Rouges, a maintenant une population de 310,864 âmes. Cincinnati dans l'Ohio, n'en compte pas moins de 216,000, tandis qu'il y en a 191,000 à la Nouvelle-Orléans, si chétive sous la domination française, et 149,000 à San-Francisco, en Californie. C'est surtout dans le *Far-West* que les villes naissent et s'élèvent avec une rapidité merveilleuse. On n'a pas le temps, ou on ne prend pas la peine de baptiser leurs rues composées de maisons en bois, et on se contente de leur appliquer des numéros. Mais, dès le premier jour de leur existence, ces villes improvisées possèdent un maire et un Conseil municipal, une imprimerie, une boutique de libraire, un journal, une banque, un bureau de poste et un télégraphe.

A la tête de toutes ces cités, figure New-York, dont la population, qui était de 813,669 personnes, lors du recensement de 1860, était arrivée, dix ans plus tard, au chiffre de 942,292, et doit aujourd'hui atteindre celui de 980,880, si la proportion de 15 par cent d'accroissement, qui a été signalée de 1860 à 1870, ne s'est pas démentie. Brooklyn, qu'un bras de mer seul sépare de New-York et qu'on peut considérer comme son faubourg, n'était qu'une toute petite ville, lorsque les Anglais y battirent les Américains, et maintenant sa population approche de 400,000 âmes (396,099). Toutefois il s'opère dans l'Etat de New-York un déclassement qui est digne de remarque. Les comtés ruraux ont vu, de 1860 à 1872, leur population s'accroître de 65 par cent, c'est-à-dire dans une proportion énorme, et bien plus considérable que la vitesse d'accroissement des populations urbaines dans le même Etat et notamment. C'est là, selon la *Chronique financière et commerciale* de New-York, à qui nous empruntons ces derniers détails, une conséquence du détestable régime municipal sous lequel New-York a vécu dans ces dernières années, et du règne de l'association connue sous le nom trop célèbre de *Tammany-Ring*.

AD. F. DE FONTPERTUIS.

FAITS DIVERS.

M. Marsan, du département du procureur-général, remplace M. McCord, le greffier en loi de la chambre législative, et récemment nommé juge. C'est se faire l'expression des sentiments du public en déclarant qu'à tous les égards M. Marsan est digne d'occuper cette belle situation.

Nous regrettons d'apprendre que notre premier ministre, l'hon. M. Ouimet, se ressent encore de l'accident de voiture arrivé il y a quelques jours. On sait que M. Ouimet en se voyant emporter par un cheval devenu intraitable, crut devoir se lancer en dehors de la voiture, dont une des roues lui passa sur une jambe. Sa blessure, bien que peu grave en soi, est suffisante cependant pour le condamner pendant quelques semaines à un repos forcé.

La plupart des diocèses d'Italie ont été consacrés au Sacré-Cœur par leurs évêques et depuis deux années les journaux sont remplis des belles, magnifiques et touchantes cérémonies qui ont eu lieu à ce sujet. La ville

des Papes possède depuis longtemps déjà cette grande et féconde dévotion, mais elle désire faire plus aujourd'hui. Par la voix de tous les curés de la ville et de ses principaux citoyens, elle vient de faire le vœu de mettre la main à la construction soit d'une église, soit d'une splendide chapelle au Sacré-Cœur de Jésus, suivant que le décidera le Vicaire de J.-C., sitôt qu'aura sonné pour l'Eglise l'heure du triomphe.

La ville qui possédait déjà une chapelle de Notre-Dame de la Salette et une Archiconfrérie de ce nom dans l'église du Saint Sauveur *in thermis*, vient d'inaugurer la statue et la dévotion de Notre-Dame de Lourdes à la petite église *delle Vergine*.

ROCE HOMO!—Il est écrit que la traversée de l'Atlantique en ballon se fera, ou du moins se tentera. Barium, le grand Barium, l'a décidé. Voici la lettre qu'il adresse à la presse:

"En réponse à une avalanche de lettres de tous les points du pays, je déclare que, si aucun ballon ne traverse l'Atlantique cet automne, je dépenserai \$50,000, s'il le faut, pour que ce voyage soit tenté, et s'il est possible accompli, dans les premiers jours de l'an prochain, pourvu qu'il puisse se trouver en Amérique ou en Europe un ou plusieurs aéronautes ayant foi dans le succès de l'entreprise et disposé à la tenter sérieusement. M. Queen, l'aéronaute anglais, qui a fait plus de 600 ascensions, m'a dit à Londres, il y a 28 ans qu'il ne doute pas que l'Atlantique puisse être traversé en ballon en deux ou trois jours, et il m'a offert d'en faire l'essai si je voulais fournir les fonds. Je suis déjà en correspondance avec plusieurs aéronautes de France et d'Angleterre, et bien que je préférasse qu'un Américain en eût l'honneur, je ne doute pas que cette grande entreprise sera un fait accompli avant douze mois. Je ferai manufacturer la soie en Chine, et confectionner le ballon en Angleterre sous la direction d'hommes scientifiques. Une ascension expérimentale sera faite du Palais-de-Cristal, puis je ferai venir le ballon en Amérique pour la traversée transatlantique avec départ de New-York. Le public n'a pas besoin de recevoir l'assurance qu'une fois que j'ai mis la main au plat, je ne la retire pas."—*Courrier des Etats-Unis*.

TERRIBLE ACCIDENT.—On sait que pour éviter des malheurs comme celui qui est arrivé lors de l'incendie du St. James Hôtel, où plusieurs personnes se sont tuées en se jetant par les fenêtres d'une hauteur de 50 à 60 pieds, la corporation de Montréal s'est occupée d'avoir des échelles de sauvetage. On essayait, jeudi dernier, l'une de ces échelles sur le terrain de l'exposition. Une foule immense admirait cette belle invention et regardait les pompiers faire l'ascension de cette échelle qui se maintient d'elle-même à une hauteur de cent pieds. Tout à coup, lorsque les quatre pompiers qui faisaient l'ascension de l'échelle étaient à une hauteur de 90 pieds, une des roues du brancard sur lequel repose l'appareil s'enfonça dans le sol, l'échelle pencha à gauche et tomba avec un bruit épouvantable au milieu des spectateurs qui, heureusement, avaient eu le temps de s'éloigner de quelques pieds pour ne pas être écrasés sous cette lourde masse. Il s'ensuivit une scène indescriptible. Un long cri qui tenait de la douleur, s'éleva des rangs de la foule et plusieurs personnes que cette chute avait glacées d'effroi, perdirent connaissance.

On releva les quatre malheureux hommes de la Brigade. Deux d'entre eux, Patrick Kelly et John Gillies, portaient des blessures horribles. Ils avaient les membres fracassés et le sang leur sortait par le nez et les oreilles. Le troisième, Johnson Mitchell, de la station No. 9, Pointe St. Charles, avait une jambe cassée. Quant au quatrième, il paraît qu'il n'a pas été blessé dangereusement. Kelly et Gillies sont morts depuis.

LE CRIME A PARIS.—On lit dans *L'Univers Illustré*: On dira ce que l'on voudra: nous n'exprimons ici qu'une impression toute personnelle, mais il y a des jours où nous trouvons la justice bien indulgente pour certains crimes. Ainsi, nous nous demandons pourquoi le sieur Duval, demeurant à Vic-sur-Aisne, n'a pas été renvoyé devant la cour d'assises, au lieu d'être jugé par le tribunal correctionnel de Soissons, lequel n'a pas pu lui appliquer le maximum de la peine légale: cinq ans de prison! Mais ce Duval était un monstre abominable, que nous aurions vu sans nul regret, retranché pour une vingtaine d'années de la société, où il ne méritait guère de vivre. Ce misérable est âgé de trente ans: il épousait l'année dernière une jeune fille de quinze ans à peine, et à peine l'union consommée, il se mettait à rouer de coups la malheureuse enfant. "Alors qu'il faisait des visites de noces dans sa propre famille, il profitait du sommeil de sa femme pour lui passer les mains autour du cou et chercher à l'étrangler." Voilà un premier fait qui est affreux, et qui fut suivi de plusieurs autres du même genre. La vie de la femme Duval n'a été qu'un cruel martyre depuis un an. Duval battait sa femme et battait ceux qui essayaient de la défendre, entre autres son beau frère, qui tenta un jour de secourir la victime. Bref, la femme Duval se sauve. Elle s'échappe de la maison conjugale, et quelle maison! bien qu'elle sût qu'elle allait être mère, elle tente de s'asphyxier. Un voisin la sauve, pour son malheur, et Duval reproche au voisin de n'avoir pas laissé "crever" l'infortunée. Et il foule sa femme aux pieds, il lui marche sur le corps, sur le visage, la brûlant avec des fers rouges! La misérable créature accouche, et son enfant devient aussitôt une nouvelle victime pour son abominable mari. Il frappe le pauvre bébé à coups de marteau, à coups de lime, il se relève la nuit pour l'inonder d'eau glacée, il lui larde le corps à coups d'épingle. Tous ces détails font frissonner. Enfin, un beau jour, la justice intervient: on arrête le scélérat qui, en se défendant contre la force armée, se donne encore le plaisir de casser un manche à balai sur la tête d'un gendarme... A l'audience, il fait montre d'une impassibilité féroce. Et il a l'incroyable impudence de dire tout haut que "les gémissements et les cris de ses deux victimes le réjouissent."

Eh bien, là, franchement, je le répète, cinq ans de prison pour un pareil criminel, ce n'est pas assez. Il est vrai que le tribunal y a ajouté 50 francs d'amende.

ETATS UNIS.—Une dépêche annonce que le général McCook,

secrétaire du territoire du Dacotah, a été tué d'un coup de revolver, à Yankton, par un banquier nommé Wintermute. Voici les détails qui nous sont parvenus sur ce lugubre événement :

M. Wintermute et le général McCook avaient été candidats rivaux, il y a environ deux ans, pour le poste de secrétaire du Dacotah. L'emploi fut donné au général, et depuis cette époque ces deux personnages étaient restés ennemis déclarés.

Jeudi soir, entre 8 et 9 heures, ils étaient ensemble dans la salle de billard de l'hôtel Saint Charles, à Yankton. Une altercation s'éleva entre eux, on ne dit pas à quel sujet. Le banquier eut le tort de décocher une épithète insultante, et le général, qui était un homme de grande taille et doué d'une puissance musculaire dont il aimait à tirer vanité, eut le tort bien plus grave encore d'oublier qu'il était un "gentleman" et d'abuser de sa force corporelle en infligeant à M. Wintermute une brutale correction. Arraché tout moulu des mains de son antagoniste, le banquier lava son visage couvert de sang et sortit en murmurant, dit-on : "Si McCook peut me rosser, je peux trer."

Un moment après le banquier revenait, armé d'un revolver, et se postait sur le seuil d'une salle de l'hôtel dans laquelle devait se réunir un meeting. Bientôt le général arrivait à son tour, pour assister au meeting. En l'apercevant Wintermute marcha à lui et lui tira presque à bout portant un coup de pistolet dans le sein gauche. McCook s'élança alors sur le banquier, le saisit à bras le corps et le jeta violemment sur le plancher. La lutte dura encore quelques secondes, pendant lesquelles le revolver de Wintermute partit trois fois, une balle effleurant une des personnes présentes.

Les combattants furent enfin séparés. Le général, porté dans sa chambre, expira le lendemain à 7 heures du matin sans avoir un seul instant perdu connaissance. Il était âgé de 39 ans et appartenait à une famille de l'Ohio bien connue sous le nom de McCook batailleurs. Le corps placé dans un cercueil métallique, est parti en train spécial pour Cincinnati, vendredi à minuit, accompagné par le gouverneur Burbank, le maire Halsen et M. Burleigh. L'inhumation aura lieu dans le cimetière Spring Grove.

M. Wintermute a été provisoirement écroué dans une chambre du Merchants' Hôtel, à Yankton, où la chronique ajoute qu'il s'est glorieusement enivré, car la mort du général a été un sujet de joie pour quelques personnes, qui se sont empressées d'envoyer au prisonnier des paniers de liqueurs fines avec leurs félicitations. Mais ce ne sont là que des exceptions en très petit nombre, le secrétaire du Dacotah ayant généralement laissé de vifs regrets parmi ceux qui le connaissent.

Le surnom de "batailleurs" donné aux McCook, provient de ce que tous les membres de sa famille ont servi ou servent encore avec distinction dans l'armée des Etats-Unis. Le père du général était major et se nommait Daniel McCook. Il avait cinq fils, tous soldats, lors de la première bataille de Bull Run, dans laquelle l'un d'eux, Charles, fut mortellement blessé. Le père lui-même fut tué dans une rencontre avec les "raiders" de Morgan, près de Buflington. Deux autres de ses fils ont trouvé la mort dans les rangs de l'armée fédérale pendant la guerre civile.—*Courrier*.

On lit dans le *Canadien* :

BIS BELLEAU NO. 2.—Le grand nombre de vols commis depuis quelque temps à St. Roch et dans les autres parties de la ville a fait croire à l'existence d'une bande de voleurs organisée. Il ne se passait guère de matin sans qu'on eût à enregistrer quelques faits de cette nature et ces vols étaient presque toujours accompagnés d'effraction.

Dans la nuit d'hier, la police a fait une capture qui probablement jettera du jour sur l'affaire, quand l'enquête aura eu lieu; elle fera peut-être voir qu'une grande partie de ces vols sont dus à l'action isolée d'un seul, d'un second Bis Belleau.

Voici les faits :

Hier matin, entre deux et trois heures, deux des hommes de police en faction dans la Basse-Ville, le sergent Carolan et le constable Lucasse, aperçurent une lumière par un trou pratiqué dans la porte du magasin de M. Shaw. En jetant un coup d'œil par cette ouverture, ils virent un homme, une chandelle à la main et qui paraissait faire un choix des articles qui lui convenaient le plus.

Alors, il n'y avait plus de doute pour eux; c'était un voleur. Ce trou paraissait avoir été fait avec un instrument tranchant et était assez grand pour permettre d'y passer le bras et d'atteindre la serrure ou le verrou de la porte.

Il y aurait eu danger à ouvrir de suite la porte pour saisir le voleur dans le magasin, car vraisemblablement il était armé et il se serait mis en défense. Les hommes de police eurent recours à un stratagème qui leur a réussi parfaitement sans s'exposer à aucun danger. L'un se plaça en embuscade près de la porte, pendant que l'autre alla clancher la porte de derrière pour mettre le voleur en fuite. En effet, aussitôt qu'il entendit du bruit il voulut fuir, mais il fut saisi à sa sortie et se trouva étreint dans les bras robustes de celui qui était au guet, homme d'une taille colossale, qui le serra de manière à ne lui permettre aucun mouvement.

Lui ôter ses armes et lui mettre les menottes, fut l'affaire d'un instant. On trouva sur lui trois revolvers, une montre et une chaîne en or et autres objets qui ont été reconnus en cour par des personnes de St. Roch que Bis No. 2 avait dévalisées, il y a quelques jours.

La montre était la propriété de M. Brunet, de St. Roch, et la chaîne appartenait à M. Hochu, pâtissier à Lévis. Comme on le voit, Michaud exerçait son industrie à Lévis comme à Québec.

Parmi les vols qu'on lui attribue et que nous avons rapportés dans le temps, se trouve un de ses faits que nous n'avons pas signalé. Dans la nuit de vendredi à samedi, Mme Marchand, demeurant rue du Pont, aperçut soudain dans sa chambre à coucher, à la clarté d'une lampe, un homme avec la face barbouillée de noir. A son premier cri, son mari s'éveilla et se leva, mais le voleur avait eu le temps de prendre la fuite et d'échapper. Cependant il avait déjà eu le temps d'emporter plusieurs petits articles qui se trouvaient à sa portée.

Quelques instants auparavant il avait fait sans succès une tentative pour entrer dans le magasin de M. Fon-

taine, sur la rue St. François, en pratiquant un trou dans la porte au moyen d'une gouge.

C'est aussi avec une gouge que la porte de M. Shaw a été perforée et cet instrument accompagné de vrilles, de limes, ciseaux etc., ont été exhibés en cour hier matin.

L'enquête devant le juge de police a été remise à demain, pour permettre aux détectives de faire de nouvelles découvertes sur les faits de ce digne émule de Bis Belleau.

Le panneau de la porte de M. Shaw où le trou avait été pratiqué a été apporté en cour hier matin et le chef de police le montrant au prisonnier lui demanda si c'était bien là la porte qu'il avait brisée la nuit précédente. Après l'avoir examiné un instant il répondit affirmativement.

Le nom de ce malheureux est Joseph Michaud. Il est natif de Ste. Anne de la Pocatière. Il a été commis, ces années dernières, dans deux magasins différents, à St. Roch, et ses patrons comptent un nombre de ceux qui ont eu l'honneur de recevoir de ses visites nocturnes. Il a aussi demeuré aux Etats-Unis et c'est peut-être là qu'il a fait son apprentissage comme voleur. Il est âgé de 25 à 30 ans, est de taille moyenne et n'a rien dans son extérieur qui peut fixer l'attention quand on le rencontre. On ne lui connaît pas de résidence fixe, mais on pense que la police va réussir à découvrir le lieu où il déposait le produit de ces vols.

On se rappelle qu'il y a quelques semaines, un voleur s'est introduit de nuit chez M. Reid, à Mont-Plaisant, et qu'après une lutte avec M. Reid, il a pu s'échapper, en laissant sur le terrain son chapeau et ses bottes. Hier, on lui a fait mettre ses chaussures là qui lui ont fait parfaitement.

VARIETES.

Un médecin de campagne allait faire une visite à un malade au village voisin; il avait pris son fusil pour chasser en route; un paysan le rencontre et lui demande où il va?

— Visiter un malade.
— Auriez-vous peur de le manquer, que vous y aller avec des armes?

Un jeune matelot était sur le point de s'embarquer.
— Comment, lui dit un philosophe, osez-vous vous aventurer sur une mer où votre père, votre grand-père et tous les vôtres ont péri?

— Où donc sont morts vos aïeux, demanda le matelot.
— Dans leur lit, pardieu!
— Et vous osez encore vous coucher?

— Je vous présente, disait M. C*** à l'archevêque de X***, mon ami Alfred G***, un organisateur de beaucoup d'avenir et qui compose de la *musique sacrée*.

— Monseigneur, reprit Alfred G***, mon ami oublie de vous dire une chose.
— Et laquelle?
— C'est qu'il a l'habitude de toujours mettre la charrue avant les bœufs.

DUEL ÉMOUVANT.

LES FRANÇAIS VENUS PAR LES BELGES.

Il y avait foule un dimanche à l'établissement connu sous le nom de *Café Vénitien*, à Liège. La foule était si grande que le service laissait à désirer. Parmi les consommateurs qui ne parvenaient pas à se faire servir et qui s'en plaignaient, se trouvaient deux étrangers à l'accent allemand très prononcé et à la tournure militaire, quoiqu'ils portassent des vêtements bourgeois.

Fatigué d'appeler inutilement le garçon, l'un deux élevant la voix, s'écria :

— Il n'y a donc pas d'officiers français ici? nous nous ferions servir par eux.

Comme il venait de dire ces mots et tandis qu'il promenait un regard satisfait sur l'assistance pour juger de l'effet qu'il avait produit, un officier belge, du régiment des guides, se leva et s'approcha de lui. Disons en passant que, depuis les derniers troubles de Seraing, fomentés par l'Internationale, il y a un escadron de guides en garnison à Liège.

— Monsieur, dit l'officier à l'étranger, vous venez de prononcer une parole grossièrement offensante pour les officiers de l'armée française. Il n'y a pas d'officier français ici, mais il y a moi et mes amis, qui sommes officiers belges. Quand on a l'honneur de porter l'épaulette, on est solidaire, quelle que soit la nationalité. Je relève donc pour mon compte l'insulte que vous venez d'adresser aux officiers français, et vous m'en rendrez raison. Voici ma carte.

En même temps, les deux autres autres officiers belges s'approchèrent et invitaient le compagnon de l'étranger provoqué à choisir entre eux deux un adversaire.

Les deux étrangers étaient des officiers prussiens de la garnison d'Aix-la-Chapelle.

L'officier belge qui avait remis sa carte au premier, le baron O.S... s'est battu, quelques heures après, dans l'île de Meuse. L'arme choisie était le pistolet. Les deux adversaires ont tiré en même temps. L'officier belge n'a pas été touché; mais le Prussien, atteint en pleine poitrine, est tombé raide mort.

Le commandant qui a tué en duel l'officier prussien se nomme M. O'Sullivan.

M. O'Sullivan, major aux guides, en garnison à Liège, est d'origine irlandaise.

Un grand nombre d'officiers français ont envoyé leur carte au commandant belge par sympathie pour sa courageuse intervention. Dans plusieurs régiments, il est question d'offrir un cadeau à M. O'Sullivan, comme témoignage de l'estime et de la gratitude des officiers français.

UN SOUVENIR.

M. le comte de Rochetin, dans la *République française*, raconte qu'en 1815, au café Véry, son père et deux autres

officiers étaient attablés près de trois Allemands qui demandèrent qu'on leur servît un punch dans un vase où des Français n'auraient pas bu. Les militaires français irrités firent apporter un vous devinez quoi, et, malgré leur protestation, les Prussiens firent brûler le punch dans ce vase et le burent. Le lendemain il y eut trois duels dans les fossés de Vincennes. Sur les trois Prussiens, un fut tué et les autres blessés grièvement. Quant aux officiers français, ils furent blessés tous les trois, mais ils guérirent.

NOUVELLES ET RUMEURS.

JEAN PIQUE-FAUX.

Le *National* annonce que M. l'abbé Pelletier et M. le juge Routhier sont les auteurs des caricatures qui ont été publiées dans le *Courrier du Canada* sous le nom de Jean Piquefort.

Nous espérons que les jugements du nouveau juge vaudront mieux que ses critiques, qu'il aura assez de force pour triompher de ses susceptibilités littéraires.

C'est tout ce que nous jugeons à propos de répondre à la diatribe malicieuse qu'il a lancée contre nous, dans un moment de mauvaise humeur, pour nous punir d'avoir dit que Fréchette faisait mieux les vers que lui; c'est pourtant bien vrai.

Quelques personnes ne sachant pas que Piquefaux nous avait injurié, ont cru que nous l'avions attaqué pour défendre les opinions de M. Dessaulles, et le fait est que notre agresseur avait eu l'honnêteté de faire croire cela.

Dès le printemps dernier, nous avions remarqué qu'il n'écrivait que pour se venger de tous ceux qui avaient eu le malheur de blesser son amour-propre. Ses critiques de l'abbé Casgrain, du Dr. Larue et de plusieurs autres écrivains de mérite étaient aussi erronées que malicieuses. Il a voulu compléter l'œuvre de ses vengeances en disant contre nous tout ce qui lui est passé par la tête, sans croire un mot de ce qu'il disait, nous en sommes sûr. Il y aurait des choses plaisantes à dire, si nous voulions suivre notre adversaire sur le terrain des personnalités, mais quoique nous n'ayons pas autant de principes que lui, nous en avons assez, cependant, pour nous élever au-dessus de ces misères.

"LE BULLETIN DE L'UNION-ALLET."

Tel est le nom d'un nouveau journal fondé par l'Union-Allet à Montréal, dans un but essentiellement religieux. Ce sera un journal de Zouaves, et il ne peut manquer d'être intéressant.

L'abonnement n'est que d'une piastre par année, et le numéro contient une trentaine de pages; il doit être soldé,—et toutes communications doivent être adressées—à M. le secrétaire de l'Union-Allet, au Casino de Montréal.

ELECTIONS DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

L'île du Prince-Edouard a fait ses premières élections comme province de la Confédération. Les candidats élus sont :

Prince.—MM. J. C. Pope et James Yeo;
Queen.—MM. Lair et Sinclair;
King.—MM. D. Davies et A. C. MacDonald.
MM. Lair, Sinclair, Yeo et Davies sont en opposition au gouvernement local; mais on croit qu'ils supporteront le ministère fédéral à l'exception de MM. Lair et Sinclair.

L. O. DAVID.

Chacun se sert ou devrait se servir des Pilules du Dr. Colby.

NOS GRAVURES.

GEO. W. McMULLEN.

Nos lecteurs seront curieux de voir le portrait d'un homme qui fait beaucoup de bruit en ce moment.

McMullen n'est âgé que de trente ans; son nom a déjà été mêlé à des spéculations considérables; il est considéré comme un homme intelligent et habile.

UN CROQUIS PRES DU TERRAIN DE L'EXPOSITION.

Les alentours de la montagne de Montréal, abondent en points de vue pittoresques. En se dirigeant du terrain de l'exposition vers la ville, on contemple un magnifique panorama. Du pied de la montagne où on passe, on découvre tout Montréal, le fleuve, et au-delà les montagnes de Belœil, de Rougemont et une grande partie de la plaine comprise entre le St. Laurent et le Richelieu.

L'OUVREURE DE LA CHASSE.

Cette gravure ne demande pas d'explications, chaque scène parle assez par elle-même.

L'ouverture de la chasse en France et en Angleterre est une grande affaire, un des événements les plus agréables à une foule de gens, dont la chasse est la seule occupation et le principal amusement.

TISSERAND JAPONAIS.

On a beaucoup remarqué à l'exposition de Vienne, le tisserand japonais, monté sur son appareil; on a pris plaisir à le voir fabriquer ces tissus tant recherchés aujourd'hui en Europe.

L'ECOLE SUEDOISE.

Les Suédois ont voulu faire admirer à l'Exposition de Vienne le plan de l'une de leurs principales écoles. Les Suédois sont fiers de leurs écoles et ils ont droit de l'être; on rend partout hommage aux efforts que le gouvernement a faits pour donner à la Suède une bonne éducation.

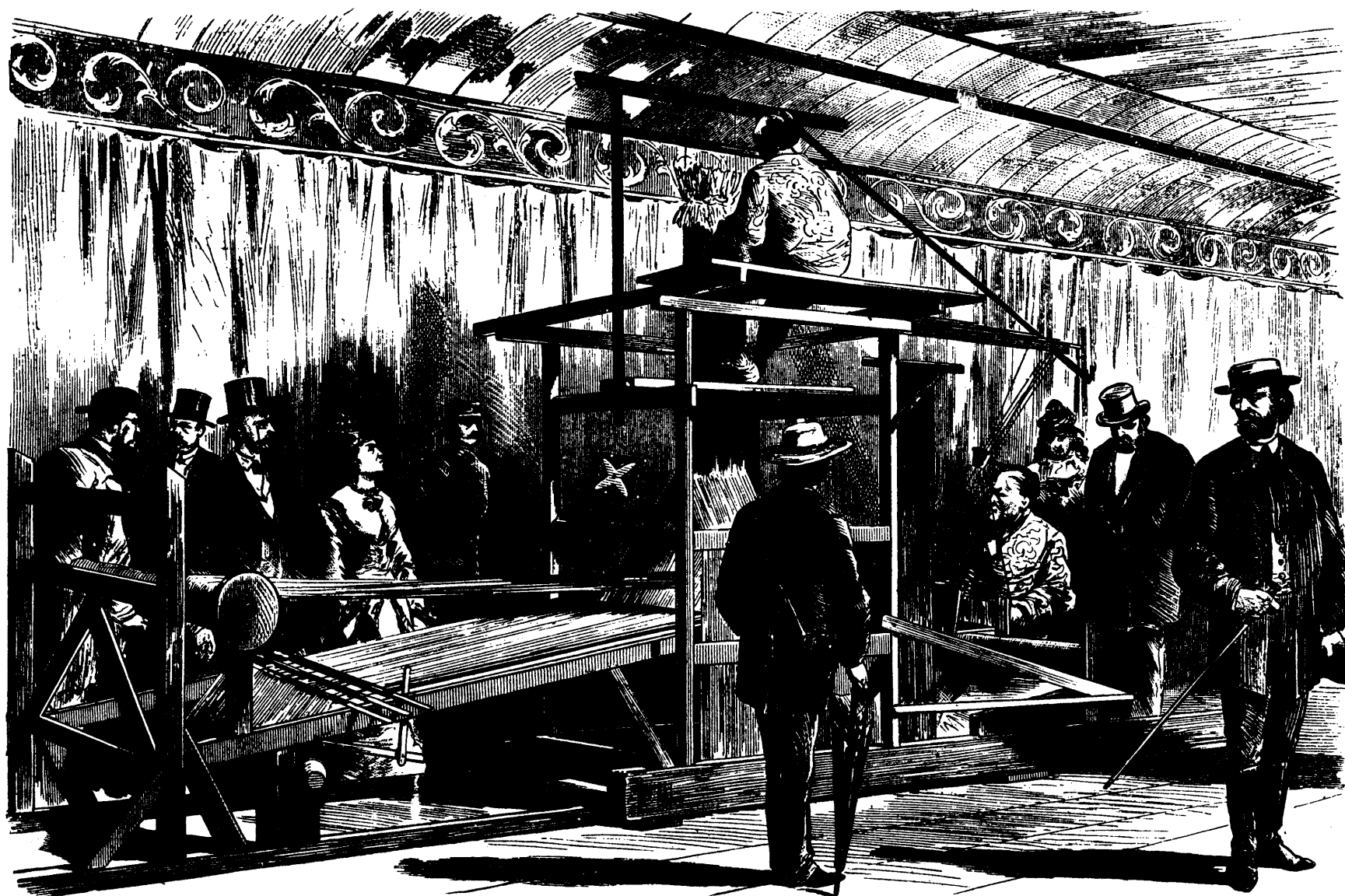


GEO. WASHINGTON McMULLEN.

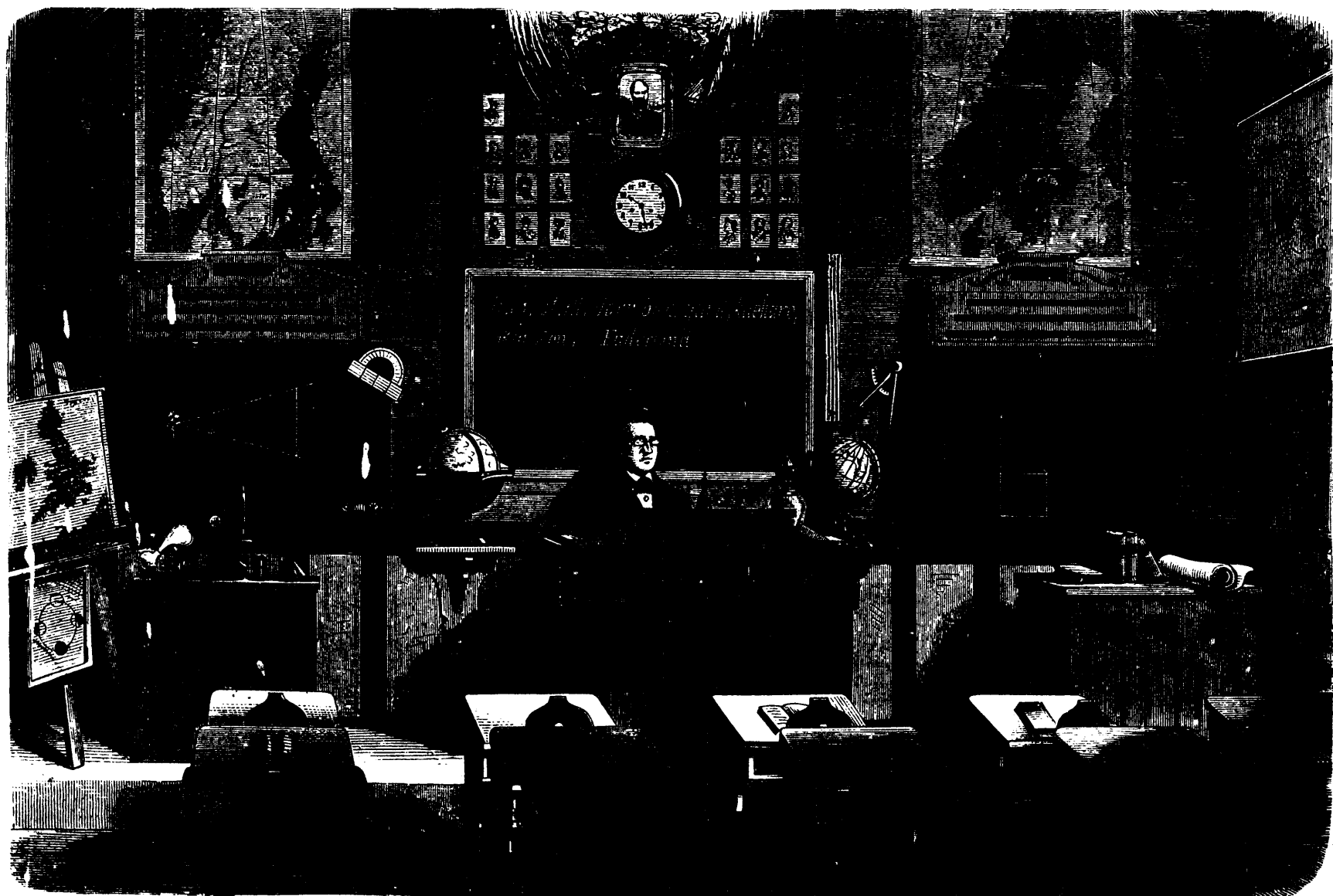


UN CROQUIS PRÈS DU TERRAIN DE L'EXPOSITION, À MONTRÉAL.





TISSERAND JAPONAIS.



ÉCOLE SUÉDOISE

AVIS A NOS ABONNÉS.

Plusieurs abonnés nous ont prié de prolonger le délai pour le paiement de leur abonnement, avec droit à la PRIME, au 15 Octobre. Nous avons cédé à cette demande, vu que l'annonce a paru si tard. Mais ceux qui n'auront pas payé au 15 Octobre ne recevront certainement pas la PRIME.

AUX ABONNÉS D'OTTAWA.

M. L. J. CASALTY, de la Bibliothèque du Parlement, est nommé agent de *L'Opinion Publique* en remplacement de M. F. R. E. CAMPEAU, qui a résigné sa charge.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 25 SEPTEMBRE, 1873.

L'EXPOSITION AGRICOLE A MONTRÉAL.

Les expositions ne devraient pas être seulement un spectacle destiné à amuser la foule, mais surtout une école où le public pourrait s'instruire en venant comparer. Malheureusement des deux côtés de l'Océan la foule y vient plutôt pour voir que pour apprendre, et si on demandait aux 40,000 personnes qui ont visité l'exposition d'offrir la même obole pour une œuvre sérieuse et pratique, intéressant l'agriculture canadienne, on trouverait probablement plus de refus que d'adhésion. Un cirque séjourne six jours à Montréal ou à Québec et sa caisse reçoit 20 ou 30,000 piastres; un homme s'épuise pendant six mois pour trouver la même somme à employer pour une industrie agricole qui doit donner la prospérité; ainsi est faite la nature humaine: *Panem et Circenses*.

Nous laisserons à d'autres la partie descriptive et nous ne nous occuperons que des résultats pratiques. Mais avant d'entrer dans les détails il nous semblerait impossible de ne pas donner un éloge complet et sans réserve à l'agencement matériel, à la bonne direction du Conseil d'Agriculture de la Province et particulièrement aussi à son secrétaire M. G. Leclerc qui a conduit toutes choses avec autant de zèle que de talent.

CHEVAUX.

La question de l'élevage du cheval est d'une extrême importance en Canada; une bonne production devra être une véritable source de prospérité pour le pays; or il n'en coûte pas plus pour faire un bon cheval qu'un mauvais; il faut tout simplement choisir d'abord un bon reproducteur et une bonne poulinière; ils devront avoir par eux-mêmes une valeur réelle, des qualités appropriées à leur union et enfin une conformation convenable au sol et au climat du pays où ils doivent vivre.

Jusqu'à ce jour les cultivateurs canadiens semblaient préférer le poids à la forme et aux aptitudes; un cheval pesant 2000 lbs. leur semblait une merveille et quand on importait un étalon la première recommandation était qu'il fût gros et qu'il pesât au moins 14 ou 1500 lbs., aussi les Clydes et les Percherons exagérés ont eu tous les honneurs.

L'opinion semble se modifier aujourd'hui et nous en félicitons bien sincèrement les éleveurs, car à notre point de vue, à de rares exceptions près, le croisement avec le Clyde ou le gros Percheron exagéré ne peut pas donner les excellents produits qui seraient fournis par de bonnes juments canadiennes et des demi-sang carrossiers normands ou norfolks.

Les chemins au Canada sont généralement mauvais et ne permettent pas de charger lourdement les voitures; pourquoi donc rechercher un animal dont la principale qualité est de pouvoir traîner sur de belles routes d'énormes charges, grâce au poids qu'il peut jeter dans son collier; pendant cinq mois les terres sont couvertes de neige; un cheval trop pesant y devient un embarras, ce qu'il faut c'est un animal souple, énergique, courageux; le trouverez-vous dans le Clyde? Heureusement cette question nous paraît maintenant résolue, presque tous les cultivateurs que nous avons eu le plaisir de consulter ont exprimé les mêmes opinions que nous, et le savant professeur de l'école vétérinaire de Montréal nous a hautement approuvé. Mais si nous croyons que ces chevaux à poids exagéré ne peuvent donner avec l'excellente jument canadienne les bons produits qu'elle est apte à fournir, nous pensons également qu'il serait dangereux de la livrer immédiatement à l'étalon pur sang.

Le cheval pur sang ne produit bien qu'avec des mères dignes de lui; c'est le couronnement de l'édifice; mais avant il faut en poser les bases par l'amélioration de la race native au moyen de l'étalon, quart ou demi-sang.

En élevage on doit suivre le proverbe italien: "qui va lentement va sagement." Toute tentative pour améliorer brusquement ne donnera que de mauvais résultats. Nous pensons donc qu'en ce moment il faut aux

éleveurs canadiens de bons demi-sang bien étoffés, courts de reins, à larges jarrets, avec des muscles sains et susceptibles de développer un effort énergique; nous n'oublions point un air coquet et brillant, car le Canadien aime véritablement les chevaux et il veut pouvoir admirer ce noble animal.

Qu'il nous soit permis de regretter la disparition de la vieille race canadienne; combien il est fâcheux de ne pouvoir retrouver ces types qui ont produit les excellentes juments que nous admirons encore aujourd'hui; mais comme toujours les Américains sont venus dépouiller le Canada pour s'enrichir à son détriment. Nous avons vu également avec peine, et cela s'applique à toutes les catégories d'animaux, que les importateurs luttèrent dans les mêmes sections que les producteurs du pays; cela ne nous semble pas juste, car il est infiniment plus difficile et plus méritant de faire naître et d'élever un bon animal en Canada que de l'emporter à grands frais, soit d'Angleterre ou de France. Nous sommes convaincus que le Conseil d'Agriculture, si dévoué aux intérêts des cultivateurs canadiens, prendra cette remarque en considération et qu'à l'avenir les importateurs et les éleveurs concourront chacun dans une section spéciale.

Enfin pour clore la série de nos remarques générales il nous semble également qu'un animal qui a déjà reçu un premier prix ne devrait plus avoir droit de recevoir ce même prix que dans une exhibition d'un ordre plus général; si l'exposition est identique il ne devrait avoir droit qu'au rappel du premier prix; il est excellent de ne pas éloigner les vieux, mais il ne faut pas décourager les jeunes.

Dans les étalons pur sang, le cheval gris de M. T. Sheldon a obtenu le premier prix; il n'entre pas dans notre pensée de le discuter, c'est un très-beau et très-noble vieux serviteur, il a des quartiers de noblesse dignes d'envie; mais enfin il se fait vieux, il commence à tirer péniblement la jambe gauche de derrière, tandis que le charmant étalon noir de Beauharnois est dans toute sa vigueur, qu'il ne cède guère en qualités à son vieux concurrent; ce n'est pas à nous à reprocher la récompense aux brillants services du passé, mais il nous sera permis de féliciter la Société d'Agriculture de Beauharnois. Le carrossier bai brun foncé de la Compagnie d'importation Huntingdon est un magnifique animal parfaitement approprié aux besoins du Canada, les cultivateurs qui lui conduiront des juments faisant disparaître ses quelques petits défauts ne devront avoir qu'à se louer des produits qu'ils obtiendront; bonne chance donc au cheval de Huntingdon.

Nous voici en présence de ces gros chevaux sur le compte desquels les spectateurs s'extasiaient en s'écriant: il pèse 2000 lbs., quelle belle crinière, quelle admirable queue! Qu'un brasseur de Londres se fasse un honneur d'avoir dans les rues de la Cité un de ces énormes éléphants pouvant traîner 4,000, 5,000 lbs., soit; mais qu'un cultivateur canadien qui de novembre en avril doit venir au marché, sur un chemin couvert de neige partage la même admiration pour ce molosse, nous n'y comprendrions rien. A l'humide et fertile vallée de la Clyde, le cheval Clyde; aux entrepreneurs de transports qui dans cette bonne ville de Paris charrient de ces moëllons qui font frémir les passants, les gros Percherons ou ces immenses Boulois; mais aux cultivateurs canadiens, ce qu'ils possèdent eux-mêmes, une taille moyenne, des muscles souples, forts et énergiques, susceptibles dans certains moments de suprêmes efforts.

Le premier prix Clyde de M. Cochrane est du reste un magnifique modèle, presque irréprochable et je n'aurais pour lui que de l'admiration si je le rencontrais dans son pays natal.

J'en dirai autant du Percheron de l'Assomption, et j'avouerai même que mon amour-propre national a tréssailli de joie en voyant un aussi beau modèle, peut-être même supérieur au Clyde; seulement, comme l'auteur de cet article, ses beaux jours sont passés; en l'admirant, pour lui comme pour moi, j'ai regretté la jeunesse; mais que voulez-vous, on ne peut-être et avoir été. Somme toute, le comté de l'Assomption doit se féliciter d'avoir fait un aussi bon choix et nous lui désirons de tout cœur un digne successeur.

Les Percherons de Beauharnois et de Berthier sont d'excellents animaux et on ne saurait trop les recommander aux cultivateurs; nous sommes bien certains que dans quelques années les descendants (chevaux) de Napoléon III auront une valeur réelle, car nous connaissons personnellement leurs ancêtres.

Jusqu'à ce jour il nous semble qu'on a mal compris au Canada le cheval percheron, on lui a surtout demandé du poids, tandis que naturellement cette race ne dépasse pas 1000 à 1100 lbs; les éleveurs qui ont fait de gros percherons du poids de 1700 à 2000 lbs. ont créé une race factice parce que cela leur produisait de l'argent; mais ils sont loin d'avoir travaillé à l'amélioration de la race percheronne proprement dite. Si vous voulez des chevaux de 2000 lbs. prenez des boulois ou des flamands,

mais si vous désirez de bons chevaux percherons forts et en même temps trotteurs, ne vous attendez pas à avoir des animaux dépassant 1000 à 1100 lbs.

Mais voici venir un cheval seul dans sa classe, sans concurrent; on dirait un pauvre exilé: *Normandy*; ce mot a dû faire battre le cœur de plus d'un canadien; Normandie, Poitou, Saintonge, Bretagne, voilà en effet le berceau de grand nombre de ces spectateurs qui viendront admirer ce joli animal, coquet, gracieux, aux formes élégantes, aux mouvements souples et énergiques, enfin passez-moi le mot, ce vrai cheval français; aussi vif et élégant qu'il a quelquefois mauvaise tête; un peu plus de taille et d'étoffe; les muscles un peu plus forts et peut-être un peu plus sain et vous aurez, messieurs les cultivateurs canadiens, un modèle qui devra parfaitement vous convenir. Aussi nous aimons à penser que l'année prochaine, ce charmant Normand ne sera plus isolé; nous allons tâcher de lui trouver des frères pour lui rappeler son pays, et nous espérons bien qu'il n'aura pas honte d'eux quand nous lui dirons que nous irons les chercher au haras de Jerquigny, chez cet habile éleveur français qui a nom marquis de Croix.

Nous voici rendu à ces étalons qu'on classe au poids; ceux au-dessus de 1,200 lbs. et ceux au-dessous. A tout seigneur tout honneur, aussi l'étalon gris-bleu de M. T. Holdsworth l'emporte-t-il sur le cheval de M. Lachance, et cependant il est bien joli, bien élégant, ce cheval noir de La Prairie. Dans quelques années en comparant les produits de ces deux étalons, les cultivateurs canadiens pourront s'assurer si notre sympathie pour ce cheval noir était exagérée; je vais encore faire un aveu, je préfère au vainqueur de la 8e section le charmant cheval gris de M. Bernard et s'il m'est donné dans 2 ou 3 ans de refaire une promenade d'hiver autour de l'île de Montréal, j'avoue franchement qu'il me sera préférable d'avoir attelé à mon traîneau, un fils de la Longue Pointe, plutôt que de la Petite Côte.

Quant aux jeunes étalons de 2 et 3 ans, on voudra bien me permettre d'attendre peu prononcer mon jugement; j'ai connu trop d'enfants terribles qui n'ont fait que des crétiens; j'ai vu trop de beaux jeunes gens de 17 et 18 ans qui à 30 n'étaient plus que des cacochymes. Cette expérience rend sage et m'engage à vous donner un conseil; pour l'union des sexes il faut en toutes circonstances et en toutes occasions, savoir attendre l'âge de la maturité; si vous prenez un trop jeune mâle, vous vous exposez soit à le détériorer en abusant de sa jeunesse, soit à vous servir d'un animal dont les défauts vous sont encore inconnus et qui ne tarderont pas à se développer.

Les juments poulinières nous ont paru le partie faible de l'exhibition; à part les premiers prix de MM. Sheldon, Thomas Irving, David Smeal, les animaux étaient peu nombreux et peu dignes d'attirer l'attention.

Nous terminons notre revue chevaline en admirant les magnifiques attelages de M. A. Allan, ses chevaux de labour, sont au moins aussi beaux que ceux attelés à ses équipages; ses chevaux de barrière, sont vigoureux, élégants et surtout parfaitement montés par M. A. Allan fils, qui voudra bien nous permettre de lui adresser tous nos compliments sur son habileté en équitation.

Nous ne faisons qu'un souhait pour M. A. Allan, c'est de pouvoir admirer prochainement sur sa magnifique ferme d'Hochelaga, des produits nés sur cette ferme, et dignes de leurs mères.

M. A. Allan n'avait qu'un concurrent, M. Alphonse Boyer de St. Lambert, qui remportait le 3e prix avec deux très belles juments Clyde, nées et élevées en Canada; la lutte était, vous le voyez, difficile, mais M. Boyer s'en est tiré avec grand honneur.

Puisse cette exhibition chevaline nous conquérir des hommes qui comme Messieurs A. Allan et Alphonse Boyer ne se contentent pas d'admirer l'agriculture et les agriculteurs, mais savent faire des sacrifices pour développer cette noble industrie sans laquelle toutes les autres ne sauraient prospérer.

EMILE BONNEMANT.

(A continuer.)

M. Hudon, avocat et maire de Rimouski, est mort la semaine dernière après une courte maladie.

D'après le correspondant du *Globe*, à Ottawa, Sir John A. Macdonald songerait à se retirer pour faire place à une autre combinaison, à la tête de laquelle il placerait Sir Narcisse Belleau.

M. J. C. Langelier vient de mettre en brochure la série d'articles qu'il a fait paraître récemment dans le *Canadien*, sur la nécessité et la possibilité d'un chemin de fer de Québec au lac St. Jean.

NAISSANCE.

A Ste. Anne, Bout de l'Isle, la dame de G. Madore, M.D., un fils.

DÉCÈS.

A Châteauguay, le 16 courant, à l'âge de 67 ans, dame Marguerite Doray, épouse de M. Etienne Oaron. Elle laisse pour déplorer sa perte un époux inconsolable et un grand nombre de parents et amis qui la regretteront longtemps.

[Enregistré en conformité de l'acte concernant les droits d'auteur de 1869.]

LE
CHEVALIER DE MORNAC

CHRONIQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE

(1664)

PAR JOSEPH MARMETTE

(Suite.)

« Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion, soit dans ce pays ou en France, de remarquer combien il en est peu qui sont heureux en ménage. En ma qualité de garçon, de militaire et de mauvais sujet (j'avoue ce dernier défaut en toute sincérité de cœur) j'ai pu remarquer, moi, que le nombre des mariages malheureux est effrayant pour ceux qui songent à s'aventurer dans ce périlleux état. N'est-il pas alarmant en effet de constater que les quatre-vingt-dix centièmes des conjoints étaient peu faits l'un pour l'autre, lorsque la mystérieuse lumière de la lune de miel s'étant évanouie, les époux ont vu briller au jour du réveil de leurs illusions, les riches défauts dont chacun voit l'autre subitement orné ? Car autant on a soin de dissimuler, de faire rentrer les angles de ses imperfections, avant le *conjungo*, autant, après, ces pointes de fer ressortent plus aiguës, lorsque la familiarité de la vie commune amène ce laisser-aller fatal aux illusions des amoureux. C'est alors qu'arrivent les regrets traînant après eux la longue et lourde chaîne des douloureuses misères de la vie conjugale. Le mal est irrémédiable, et de ce jour l'innanité du bonheur terrestre est irrévocablement constatée par les conjoints.

« Voilà ce que je connais du mariage, voilà ce que vous en savez sans doute vous-même, ma chère cousine, et ce que chacun en peut apprendre. Eh bien ! ce qui m'a toujours émerveillé c'est de voir que, tous les jours, des gens aussi bien renseignés que nous, s'y laissent prendre, comme nous y serons un jour sans doute pris nous-mêmes, tout des premiers !

— Parlez pour vous seul, je vous en prie, dit Jeanne avec un sourire préoccupé, et continuez votre récit sans allonger cette digression sarcastique.

— Une couple d'années, pendant lesquelles vous naquîtes, s'écoulèrent assez calmes pour les deux époux qui, après quelques mois passés en leur château de Kergalec, étaient retournés à la cour où, grâce à l'influence de la comtesse sur la reine-mère, votre père avait obtenu une charge importante.

« Bientôt cependant, on sut qu'il y avait du froid entre les deux époux ; non pas qu'on s'en aperçût en public, le comte et la comtesse étant trop gens du monde pour en rien laisser voir au dehors. Cette rumeur, venue on ne sait d'où, s'accrut pourtant, grandit ; et, grâce aux observations préjugées des malveillants, les plus indifférents gestes du comte et de sa femme purent donner quelque crédit à ce bruit qui n'avait d'abord été qu'un soupçon.

« Pardonnez-moi de vous révéler des faits douloureux que vous avez dû sans doute ignorer jusqu'à ce jour. Mais ce fait reconnu de l'incompatibilité d'humeur de vos parents, qui se rencontre dans presque tous les ménages et, par conséquent, n'offre rien d'extraordinaire, devait avoir par la suite une telle influence sur la destinée du comte et la vôtre, qu'il me faut vous le divulguer en y appuyant même un peu.

« En 1648, les troubles de la Fronde ayant éclaté, votre père, avec les princes et un grand nombre de seigneurs, prit parti contre le Maréchal. Cet Italien, ministre de France, vil, avare et rusé, devait nécessairement déplaire à un gentilhomme français fier, libéral et franc comme l'était le comte. Aussi votre père fut-il un des premiers à se déclarer contre lui. Bien mal lui en prit pourtant. Lorsque la fiction des frondeurs fut vaincue, les chefs, princes, ducs, évêques et autres, eurent soin de faire accepter leur rentrée en grâce, comme une condition expresse de leur soumission ; et, ainsi qu'il advient toujours en ces sortes de cabales, la colère du vainqueur tomba sur les coupables de second rang. Votre père fut enveloppé dans la disgrâce que la plupart des seigneurs de sa condition avaient encourue, et obligé de quitter la cour avec sa femme, en 1652, pour s'en aller habiter leur château de Kergalec.

— Je me souviens du voyage, interrompit Jeanne, rêveuse. J'avais alors neuf ans, et mon père en passant par Nantes, me laissa dans un couvent pour y faire mon éducation. Le château de Kergalec n'étant éloigné que de quelques lieues, il était facile à ma mère de venir m'y visiter souvent. Hélas ! je n'en devais sortir, quelques années plus tard, que sous de bien tristes circonstances !

Le front de la jeune fille s'assombrit de plus en plus.

Mornac continua.
« Le comte et la comtesse menèrent dès lors une vie assez retirée ; lui, chassant tout le jour en la seule compagnie d'un vieux serviteur, ou passant de longues heures sur la mer. Au pied de la falaise que baignent les vagues et qui supporte les murs du château de Kergalec, une petite embarcation se détachait souvent de la

côte pour aller bercer au loin le comte avec ses mélancoliques rêveries.

« La comtesse ne sortait guère de son appartement où sa camériste, Julia, faisait presque toute sa société. (1)

« Comme le comte et sa femme n'échangeaient avec la noblesse du voisinage que les visites obligatoires et que l'on connaissait le genre de vie qu'ils menaient tous deux, on prit leur taciturnité pour du dédain, et tous les hobereaux des environs, afin de s'en venger, se mirent à dénigrer hautement leurs illustres voisins de Kergalec. Les commentaires une fois partis allèrent bon train, et, à l'aide des rumeurs qui étaient venues de Paris, vos parents passèrent bientôt pour faire un fort mauvais ménage. Ce qui était faux. Car enfin, si la différence de leur humeur empêchait le comte et sa femme de sympathiser, ils avaient tous deux trop de tact et de savoir-vivre pour se causer d'inutiles désagréments.

« Six années s'écoulèrent ainsi, sans apporter de changements dans la vie du comte et de la comtesse de Richecourt.

« Un soir du mois d'avril 1659, le comte entra fort pâle au château. Il était sorti seul pour aller voir, du haut de la falaise, le soleil se coucher dans la mer. En revenant par une allée du parc qui séparait le château de la côte, un coup de feu avait éclaté soudain dans la solitude du bois et le silence du soir, et une balle était venue couper la plume de son chapeau.

« Le comte qui ne se connaissait pas d'ennemis, crut que ce devait être la balle égarée de quelque braconnier et dès le lendemain n'y pensa plus.

« Quelques jours après, votre père ayant voulu s'aventurer sur la mer, son embarcation sombra à quelques brasses de la côte. Le comte était bon nageur et put gagner aisément le rivage. A la marée basse, on retrouva l'embarcation qui s'était enfoncée droit sous la vague. On examina la chaloupe afin de voir quelle avait pu être la cause de cet accident, et l'on s'aperçut qu'un trou de derrière avait été fraîchement percé sous la ligne de flottaison. Cette fois, l'intention perfide d'un ennemi était évidente, et le comte comprit qu'on en voulait à ses jours.

« Immédiatement, il fit, à la tête de ses gens, une battue dans son domaine. Mais à l'exception de quelque cerf dix cors, de deux sangliers solitaires et d'un vieux loup à tête grise, fauves qu'on força de sortir de leurs tanières, on ne découvrit aucun indice de la présence d'un malfaiteur.

« Le comte fut obligé, le lendemain, d'aller passer une couple de jours à Nantes pour retirer quelque argent de chez son notaire.

« Le soir du départ de son mari, la comtesse était assise dans l'enfoncement d'une fenêtre, assez profond pour former une chambre à lui seul. Du haut de la tourelle où était situé son appartement, elle dominait les arbres du parc et regardait tristement tomber la nuit sur l'océan.

« De noirs nuages voilaient l'horizon. Le vent soufflait du large et chassait vers la côte de grosses vagues qui venaient se briser sur les rochers avec des plaintes attristées.

« Peu à peu les nuées sinistres se confondaient avec les ténèbres, une nuit sépulcrale s'étendit sur la mer dont la grande voix s'élevait mugissante et terrible du fond de l'obscurité.

« A l'intérieur du château régnait le plus complet silence. Assise sur un tabouret, à quelque distance de sa maîtresse, Julie, sa suivante, regardait rêveuse et comme effrayée les leurs rougeâtres qui partaient de l'immense cheminée où flambait la moitié d'un arbre, et dansaient fantastiques et solennelles, comme les esprits des anciens preux de Kergalec, sur les hautes boiseries de chêne noircies par la poussière des siècles.

« Depuis plus d'une heure, madame de Richecourt, dominée par le funèbre aspect de cette nuit orageuse, n'avait échangé aucune parole avec sa camériste. Maintenant que la nuit lui cachait la mer, elle prêtait une oreille inquiète au bruit du vent dans les grands arbres dont les troncs nouveaux gémissaient sous la rafale, aux pieds du vieux donjon. Le froissement des branches dépouillées de leurs feuilles, montait jusqu'à faite de la tourelle, sinistres comme le cliquetis des os de squelettes.

« Soudain la flamme d'un vaste éclair déchira l'horizon en illuminant d'une éblouissante lumière l'immense étendue des flots tourmentés, la sombre dentelure des falaises, le fouilli des arbres du parc et la haute tour carrée du centre du manoir qui s'ébranla sous un éclatant coup de tonnerre dont le dernier grondement s'en fut s'éteindre dans les souterrains du château.

« Les deux femmes se signèrent, tandis que la pluie s'abattait par torrents sur la toiture.

« — Voici l'orage, prions ! dit la maîtresse.

« La camériste se rapprocha de sa maîtresse et toutes deux, la figure perdue dans leurs mains commencèrent à haute voix une longue prière.

« Le vent redoubla. Les girouettes rouillées criaient et tournaient affolées sur les toits qui craquaient sous l'effort de la tourmente.

« Au milieu de tous ces bruits tumultueux, la camériste crut entendre, comme le grincement d'une clef dans la serrure d'une porte depuis longtemps condamnée, dans un coin sombre de la chambre.

(1) La comtesse qui avait été attachée à la cour d'Anne d'Autriche pouvait appeler sa femme de chambre camériste qui est le nom que les femmes espagnoles de qualité donnent à leurs suivantes.

« — Bah ! je me trompe, pensa-t-elle après un instant de réflexion. Cette porte ne s'ouvre jamais. Ce sont les girouettes qui se plaignent là-haut sur leur tige de fer.

« Eblouie par les éclairs, elle remit entre ses mains sa tête qui s'était un instant relevée pour prêter attention au bruit, et continua de répondre aux prières de sa maîtresse.

« Le vacarme de la tempête qui augmentait à chaque instant de fureur, les empêcha d'entendre un second grincement de fer. C'était celui d'une porte roulant sur ses gonds oxydés par le temps, le défaut d'usage et l'humidité.

« Si les deux femmes n'avaient pas fermé les yeux, elles auraient vu sans doute une porte dérobée s'ouvrir lentement dans la pénombre pour laisser passer un homme qui, après avoir écouté et regardé dans l'enfoncement de la fenêtre où se tenaient la comtesse et sa suivante, traversa toute la pièce à pas furtifs et s'en alla verrouiller la porte d'entrée ordinaire.

« Le bruit des verrous et de la clef frappa pourtant l'oreille des deux femmes qui se levèrent en même temps et poussèrent un cri d'effroi en voyant un homme masqué s'élançant au devant d'elles, un poignard à la main.

« — Oh ! mon Dieu ! s'écria Jeanne en saisissant éperdue, les mains de Mornac, dites-moi bien vite que ce n'était pas lui. . . . ?

« — Qui, lui. . . . ? fit Mornac frappé de la terreur convulsive, effrayante, qui tordait tous les membres de la jeune fille.

« — Mon. . . père. . . ! balbutia Jeanne tremblante, dont le regard levé au ciel sembla demander pardon à quelque absent.

« — Votre père ! s'écria Mornac. Mais, ma pauvre Jeanne, quel atroce soupçon ! . . . Qui jamais a pu faire naître en vous une telle pensée ? C'est affreux !

« — Ah ! ce n'était pas lui ! Ce n'était pas vrai ! éclata mademoiselle de Richecourt en se jetant à genoux. Merci, mon Dieu ! merci ! Et vous, cher bon père, pardon, mille fois pardon à votre trop crédule enfant !

« — Mais en vérité, ma chère Jeanne, je ne comprends pas que personne ait été assez stupide ou méprisable pour vous avoir laissé entrevoir les soupçons aussi atroces qu'injustes qui planèrent sur le comte de Richecourt après cette funeste nuit.

« — Vilarme ! c'est Vilarme lui-même qui me dit, un jour où je refusais de l'épouser, il y a deux ans, que mon père était. . . .

« — Oh ! le monstre ! qu'il soit maudit ! cria Mornac. Écoutez plutôt la fin de cette horrible histoire.

Ici, Jeanne et le chevalier crurent entendre quelque bruit à la porte du ouïgouam. Mornac alla écarter la portière de peau de loup et regarda au dehors. La nuit était sombre. Il sortit, fit le tour de la cabane et ne vit personne. Il est vrai que les ouïgouams étaient si rapprochés que c'était chose facile que de se glisser et de se cacher près des cabanes avoisinantes.

Le chevalier retourna vers sa cousine et s'efforça de la rassurer.

« Je suis certaine qu'il était là et nous écoutait ! dit Jeanne.

« — Tant mieux ! Il saura que je le connais et que je veille sur vous !

« — Mais s'il allait vous tuer ! . . .

« — Bah ! cadédis ! il a déjà essayé et n'a pu réussir. Nous avons le poignet aussi solide pour nos ennemis que pour ceux qui nous sont chers ! Mais je finis ce récit que vous avez exigé.

« L'homme masqué bondit au-devant des deux femmes, leur barra le passage, garrotta et bâillonna la camériste en un tour de main, après l'avoir menacée de l'égorger si elle jetait un cri. Puis s'approchant de la comtesse qui avait reculé jusqu'à la fenêtre et grelottait de terreur, l'homme arracha son masque et s'écria :

« — Me reconnaissez-vous, madame de Richecourt ?

« Un éclair livide, qui brûla les carreaux de vitre, tomba en plein sur la face pâle du baron de Vilarme.

« La comtesse tremblait tellement qu'elle n'aurait jamais pu proférer une parole.

« — Oui, vous le reconnaissez, n'est-ce pas, cet homme que non-seulement contente de repousser, vous avez autrefois accablé de vos superbes dédains ; cet homme que son trop heureux rival blessa d'un coup presque mortel, quelques jours avant votre mariage ; cet homme qui après avoir parcouru le monde pour tâcher de vous oublier, a traîné par tout le globe le feu de l'amour et de la haine qui lui rongeaient le cœur ! Oui, me voici, madame la comtesse, terrible comme la vengeance, inexorable comme la mort ! Car, vous allez mourir comtesse de Richecourt ! De vous, maintenant que vous appartenez à un homme que j'exécute, je ne veux rien autre chose que la vie. J'ai appris avec joie que vous n'étiez pas heureuse avec ce beau mignon de cour que vous m'avez préféré dans le temps. Mais comme il est trop gentilhomme pour vous rendre vraiment malheureuse, vous ne souffrez pas assez au gré de mes desirs ! Je veux vous sentir frissonner sous ma main dans les convulsions de l'agonie ! Quant au comte, votre époux trois fois maudit, il aura son tour. Allons ! madame, recommandez-vous à Dieu !

« Il est une chose que les nobles femmes estiment plus cher que la vie, c'est leur honneur. La comtesse voyant que le sien ne

courait aucun danger, s'agenouilla et pria. Les filles des preux savent mourir.

« Vilarme contempla un instant cette pâle figure de femme tour à tour éclairée par les lueurs incessantes du feu et les éclairs intermittants du dehors. Il grimaça un sourire de démon. Il bondit sur sa victime, l'enleva, la jeta sur un lit, saisit un oreiller, l'appuya sur le visage de la comtesse et pesa dessus de tout son poids, pour étouffer l'infortunée.

« A la clarté du brasier et des éclairs, la camériste éperdue vit le pauvre corps de la comtesse se tordre sur son lit en d'effroyables convulsions. Elle poussa quelques rauques sanglots sous cet horrible oreiller, ses membres palpitèrent dans un suprême effort et ce fut tout.

« Longtemps Vilarme resta courbé, hideux, sur l'oreiller, épiait chacun des derniers frissonnements de sa victime. Quand il fut bien sûr qu'elle était morte, il alluma un flambeau, regarda, satisfait, la figure bleue de la trépassée et s'avança du côté de la camériste.

« — Ah ! mon Dieu, fit mademoiselle de Richecourt qui étendit les bras et s'affaissa évanouie.

Mornac et la Perdrix-Blanche qui avait remarqué, sans y rien comprendre, l'émotion que le récit du chevalier produisait sur la jeune fille, s'empressèrent de lui prodiguer leurs soins.

Jeanne reprit bientôt connaissance.

« — Je savais bien, dit Mornac à mademoiselle de Richecourt, que vous ne pourriez pas supporter l'émotion d'une aussi horrible histoire. Mais aussi, pourquoi avez-vous tant insisté ? La jeune fille ne put répondre et se mit à pleurer.

Quand ses larmes l'eurent un peu soulagée, elle supplia tellement Mornac de terminer son récit, qu'il ne put s'y refuser. D'ailleurs ce qui lui restait à dire était moins pénible que ce qui précédait.

« — Vilarme s'approcha donc de la camériste et lui dit :

« — Maintenant, ma belle suivante, à nous deux. Écoute-moi. Si tu me veux jurer sur le Christ que tu vas suivre en tous points mes instructions, je vais te faire grâce.

« Il alla décrocher un crucifix qui pendait au mur, délia les mains de la camériste, lui ôta le bâillon qui étouffait sa voix et lui dit :

« — Fais serment de répéter à tous, partout et toujours que, pendant que tu dormais dans l'antichambre de ta maîtresse, selon ta coutume, celle-ci est morte, sans doute, d'un coup de sang ; qu'effrayée par le bruit de l'orage, tu es entrée au milieu de la nuit chez la comtesse et que tu l'as trouvée sans vie.

« Comme la pauvre fille hésitait, Vilarme leva son poignard.

« — Je le jure ! s'écria-t-elle, terrifiée.

« — A mon tour, reprit froidement Vilarme, je te jure que si jamais un seul mot des événements de cette nuit sort de tes lèvres, tu mourras de ma main ! Fusede je sur le banc des accusés que j'irais te poignarder en face de mes juges. Je te le jure sur le Dieu mort en croix !

« Il délia les pieds de la suivante, enleva les cordes dont il l'avait garrottée et disparut. (1)

« Le lendemain le comte, en arrivant à Kergalec, apprit la mort de sa femme. Il s'en montra fort affecté et pleura longtemps auprès de la morte. Comme j'étais en garnison à La Rochelle, il m'envoya une lettre de faire part me priant d'assister aux funérailles de la comtesse. Je n'eus pas l'honneur de vous y voir !

« Hélas ! j'étais malade, dit mademoiselle de Richecourt, et les médecins avaient défendu de me laisser sortir. Je n'appris la perte cruelle que je venais de faire que lorsque je fus complètement rétablie, plusieurs jours après la sépulture de ma pauvre mère. Ce fut mon père lui-même qui, les larmes aux yeux, me vint annoncer cette fatale nouvelle.

« — Je passai quelques jours au château, continua Mornac, et retournai ensuite rejoindre ma compagnie à La Rochelle. Six ou huit mois plus tard, je reçus du comte une lettre qu'un de ses serviteurs me vint apporter à franc-étrier. Mon oncle me conjurait de me rendre en toute hâte auprès de lui. Je sollicitai un court congé d'absence, je sautai en selle, et quelques heures plus tard le galop de mon cheval résonnait dans l'avenue du château de Kergalec.

« Je trouvai le comte à écrire son testament. Il m'en fit lui-même la remarque.

« — Si vous me voyez aussi sérieusement occupé, me dit-il, c'est que je me bats en duel demain matin. Je vous ai fait demander pour me servir de témoin.

« — Mais avec qui vous battez-vous.

« — Avec le baron de Vilarme.

« — M'est-il permis de vous en demander la raison ?

« — C'est tellement horrible, mon pauvre ami, me dit le comte en comprimant un sanglot

(1) A quelque lecteur, le récit de cet horrible meurtre semblera peut-être d'abord disparaté et choquant, dans ce tableau où nous avons tâché de peindre la vie civilisée à côté de la vie sauvage. Mais en y réfléchissant davantage, on verra que j'ai voulu montrer à côté de la barbarie des Troquois, que notre civilisation relative n'a pu étouffer entièrement, chez les peuples réunis en société, ce germe de cruauté qui existe dans l'homme ; et que le siècle qui produisit la Brinvilliers, empoisonneuse de trop célèbre mémoire, exécutée en 1676 pour avoir successivement tué son père, ses deux frères et sa sœur, pouvait bien aussi donner naissance à un Vilarme. A ce sujet notre civilisation progressive du dix-neuvième siècle ne doit pas être plus fière d'une époque toute remplie du nom de Tropan.

que je ne sais comment m'y prendre pour vous le répéter. Autant vaut pourtant vous le dire sans périphrase; ce sera moins long. Hier, dans une chasse où je me trouvais avec quelques gentilshommes du voisinage, le baron de Vilarme laissa à entendre que je paraissais m'être consolé bien vite de la mort de ma femme. Je lui fis remarquer l'inconvenance de ses paroles. Il répliqua qu'il y avait des propos bien plus inconvenants encore qui circulaient sur mon compte. Je lui criai de retracter ses paroles ou de s'expliquer. Poussé à bout, il me dit que l'on m'accusait d'avoir... étranglé ma femme! Oh! n'est-ce pas que c'est atroce! Cet homme qui fut autrefois mon rival n'a jamais pu me pardonner d'avoir eu les préférences de la comtesse. Je lui jetai mon gant de chasse à la figure et nous nous battions à mort demain matin."

Vous comprenez, ma chère cousine, toute l'infamie méchanceté de Vilarme. Non content d'avoir assassiné votre mère, il voulait perdre le comte de réputation et le flétrir à tout jamais du sceau d'une accusation infâme. Il savait la froideur qui existait depuis plusieurs années entre vos parents, ainsi que la jalousie que leur portaient les hobereaux du voisinage, et s'était dit, sans doute, que l'accusation dont il chargeait votre père prendrait de fortes racines dans un tel terrain.

—Mais, s'écria Jeanne, c'est un démon incarné que cet homme!
—C'est un beau spécimen de scélérat. Mais pour être l'esprit malin, j'en ne le crois pas. Si vous aviez voulu me laisser le provoquer, il y aurait plusieurs semaines que j'en aurais purgé la terre.

« Le lendemain matin nous traversâmes le parc, suivis seulement d'un vieux serviteur de confiance et d'un chirurgien des environs qui donnait depuis longtemps ses soins à la famille.

« C'était une brumeuse et froide matinée de décembre. Nous descendîmes sur le bord de la mer, à l'endroit choisi pour la rencontre.

« La mer grise, fouettée par le vent du nord, se ruait en hurlant sur les sombres crans de la côte. Quelques mouettes, aussi matinales que nous, battaient lourdement de l'aile en rasant les flots, et, luttant contre la brise, jetaient leur cri rauque au vent. Un ciel morne et bas pesait sur l'océan et semblait écraser la falaise qui surplombait, à plus de cent pieds de hauteur, la grève où nous étions. Ce lieu triste, désolé, était bien choisi pour y mourir sans regretter l'existence. Car il semble qu'il en doit plus coûter de quitter la vie par un beau soleil et dans une prairie émaillée de fleurs, que dans un endroit sauvage et sous un ciel terne d'hiver.

« Nous étions les premiers arrivés.
« Durant un bon quart d'heure nous attendîmes. Le comte était calme et se promenait de long en large avec moi, afin d'entretenir la circulation, car l'air était très-vif.

«—Mon cher neveu, me dit-il tout à coup, promettez-moi de remplir mes dernières volontés, si je suis tué. Je vous fais mon exécuteur testamentaire. Après l'horrible accusation qui est cause de ce duel, je n'oserais jamais vous prier de vous marier avec ma fille; mais au moins promettez-moi de la protéger.»

« Je vous avouerai, ma cousine, que l'idée d'épouser une petite pensionnaire de couvent, que je ne connaissais que pour l'avoir vue lorsqu'elle n'avait encore que trois ou quatre ans, me souriait fort peu. Joint à cela que j'avais alors la plus grande répulsion pour le mariage.

—Ah! fit Jeanne, et maintenant?
—Maintenant, ma bien-aimée cousine, fit Mornac en mettant un genou en terre et en essayant de baiser la main de mademoiselle de Richecourt, je vous assure que mes dispositions sont tout à fait opposées.

—C'est fort heureux pour vous, dit Jeanne avec ironie, en lui retirant sa main. Que répondez-vous à mon père?

—Que je lui jurais de toujours vous considérer comme ma sœur. Veuillez bien remarquer que par là je n'entendais nullement exclure de mon cœur tout sentiment plus tendre. Seulement, je... me réservais de réfléchir et de vous voir auparavant.

—Vous êtes fort galant, en vérité. Veuillez poursuivre.

« Le baron de Vilarme arriva, suivi du chevalier de Kergarouët, son témoin. On mesura les épées, les combattants mirent justaucorps et pourpoint bas, et, sur le signal que nous en donnâmes, commença le plus furieux des combats singuliers auxquels j'ai jamais assisté.

« Le comte et le baron étaient à peu près d'égale force à l'escrime. Pendant plusieurs minutes leurs épées, toujours prêtes à la parade, tournoyèrent sans relâche avec d'innombrables cliquetis.

« Après plusieurs feintes inutiles, Vilarme ayant voulu lier le fer de son adversaire, celui-ci dégagea vivement sa lame, se fendit à fond, et d'un coup droit en prime, blessa le baron à la poitrine. Vilarme prompt comme l'éclair, riposta par un coup de seconde qui atteignit le comte en bas de la cinquième côte.

« Les deux adversaires ainsi touchés ne rompirent pas d'une semelle et retombèrent simultanément en garde, les yeux comme rivés à la pointe ensanglantée de leurs armes.

« Dans les quelques passes qui suivirent, ils se touchèrent encore à plusieurs reprises. On voyait bien qu'ils ne se donnaient presque plus la peine de parer, et qu'animés par la vue du

sang de l'un et de l'autre, tous deux ne songeaient plus qu'à tuer son ennemi.

« Le combat durait depuis vingt minutes, et leurs bras lassés et affaiblis par la perte du sang, arrivaient plus lentement à la parade et à la riposte, quand, par un vigoureux coup fouetté, l'épée du comte de Richecourt écarta en tierce la lame du baron et s'enfonça dans sa poitrine. Vilarme grièvement atteint chancela; mais avant de s'abattre, il eut encore la force de porter une vigoureuse botte en quinte à M. de Richecourt qui en eut la cuisse percée de part en part.

« Tous les deux, hors de combat, tombèrent en même temps.

«—Sois maudit! s'écria Vilarme en crachant une gorgée de sang.

«—Dieu vous pardonne, baron, répondit M. de Richecourt.

« Tandis que nous transportions le comte au château, M. de Kergarouët emmenait Vilarme évanoui.

« Votre père n'avait aucune blessure mortelle, et lorsque je le quittai, quelques jours après, il était en bonne voie de guérison. Hélas! je ne devais plus le revoir. A peine étais-je de retour à La Rochelle que la compagnie, dans laquelle j'étais guidon, reçut l'ordre de s'en aller immédiatement à Paris. Je fus bien surpris d'apprendre quelques mois plus tard, que votre père avait subitement quitté la France avec vous, et sans dire à personne où vous alliez.»

—En effet ce départ fut des plus subits. Mon père qui m'avait fait sortir du couvent pour prendre soin de lui et le consoler, me dit un soir de me préparer à laisser le château et le pays des le lendemain. Il me donna pour raison qu'un gentilhomme avec lequel il s'était battu, menaçait de mourir. Mon père avait grand-peur d'être inquiété.

—Oui, ce pauvre comte, qui se trouvait assez mal avec Mazarin depuis les troubles de la Fronde, craignait sans doute d'être accusé d'un double meurtre; d'autant plus que Vilarme avait de l'influence auprès du Mazarin. Vintes-vous directement au Canada?

—En droit ligne. Un vaisseau qui faisait voile de La Rochelle nous reçut à son bord. Mais la traversée fut si longue et difficile que mon malheureux père qui n'était pas encore parfaitement rétabli, vit ses blessures se rouvrir pour ne plus se refermer. Quelques mois après son arrivée à Québec, il en mourut, ajouta Jeanne les yeux humides de larmes. Sur son lit de mort, il me recommanda de mener une vie retirée et d'éviter la rencontre des personnes qui seraient récemment arrivées de France. Après avoir passé deux années au couvent des Ursulines, je sortis dans le monde, et oubliée des conseils de mon pauvre père, dont je ne pouvais deviner l'importance, je me laissai entraîner dans le tourbillon des plaisirs. J'en devais être cruellement punie. Je connus ce Vilarme aussitôt après son arrivée. Remarquez bien que non seulement je ne l'avais jamais vu en France, mais que jamais même je ne l'avais entendu nommer; ceux qui m'entouraient là-bas et qui le connaissaient ayant le plus grand intérêt à ne m'en point parler. A peine fût-il à Québec qu'il me fit une cour assidue. Je le trouvais si vieux, si laid et si désagréable que je finis par lui dire, un jour que nous étions seuls chez Mme Guillot, qu'il devait bien s'apercevoir qu'il perdait son temps auprès de moi et qu'il m'obsédait. Oh! si vous aviez vu le regard foudroyant qu'il me lança. Il me serra le poignet avec rage et me dit sourdement à l'oreille que si je refusais de l'épouser, il publierait dans le pays que mon père avait assassiné ma mère, et qu'ainsi la mémoire de mon père serait souillée. Vous pouvez vous figurer dans quel état ces effroyables paroles me plongèrent. Depuis ce jour, le monstre me suivit partout en me menaçant tout bas. Il y avait plus d'un an que durait cette sourde persécution qui aurait fini par me tuer, lorsque vous êtes arrivé.

—Quel être abominable! s'écria Mornac. Avoir assassiné la mère, causé la mort du père, et vouloir encore épouser la fille! c'est bien la plus horrible vengeance qu'il est possible d'imaginer.

—Et, Dieu seul sait les souffrances que le misérable me réservait...! Mais vous ne m'avez pas dit, chevalier, comment vous parvîntes à savoir que Vilarme était l'auteur de l'assassinat de ma malheureuse mère, meurtre dont la seule camériste fut témoin.

—Ah! voici, c'est toute une histoire. Lors du mariage de Marie-Thérèse d'Espagne avec notre jeune roi, en 1660, ma compagnie faisait partie de l'escorte qui avait été chercher la royale épousée à la frontière. Comme nous entrâmes dans Paris et qu'il nous fallait défilier lentement, vu la foule immense qui encombraient les rues, je remarquai une jeune femme, fort pâle, qui avait fait des efforts inouïs pour fendre la foule afin d'arriver jusqu'au cortège royal. A-peine eut-elle percé jusqu'au premier rang que, au risque de se faire broyer sous les pieds des chevaux, elle s'approcha de moi en me tendant un billet. Étonné je me penchai sur le cou de ma monture et saisis la missive. La jeune femme dont la figure ne m'était pas inconnue, rentra dans la foule grouillante et disparut.

« Dès que je pus prendre connaissance de cette lettre, je lus: « Pour l'amour de Dieu! rendez-vous ce soir à la maison des *Trois-Pistolets*,

« rue Traversière. Une personne désire ardemment vous y voir. » (1)

—Je croyais déjà à quelque bonne fortune... —Je me doutais que vous alliez le dire, interrompit mademoiselle de Richecourt.

Mornac se mordit les lèvres.
—J'avoue, continua-t-il que ce fut ma première pensée. Mais la fin du billet me détrompa tout aussitôt.

« Il s'agit de l'honneur et de la vie, peut-être, de personnes qui vous sont chères.»

« Aussitôt que je fus libre, j'accourus à l'endroit indiqué. Quand je me fus nommé, on me conduisit auprès de la jeune femme qui m'avait remis le billet.

Je la trouvai au lit, exténuée. Elle avait l'air d'une personne mourante.

—Vous êtes bien monsieur le chevalier du Portail de Mornac? me dit-elle.

—Certainement, madame. Mais, moi, bien que j'aie déjà eu l'honneur de vous rencontrer quelque part, je ne me remets pas votre nom.

—Vous m'avez vue deux fois au château de Kergalec: la première lors des funérailles de la comtesse de Richecourt, et la seconde quand vous avez passé quelques jours au manoir, après le duel de M. le comte avec le baron de Vilarme. J'étais la camériste de madame, dont Dieu veuille avoir l'âme en sa sainte garde.

—Auriez-vous des nouvelles du comte et de sa fille? demandai-je vivement.

—Non, hélas! Je vous ai fait venir, Monsieur, afin de vous faire les confidences les plus étranges, et les plus effrayantes révélations auxquelles vous puissiez vous attendre.

« Après s'être recueillie, elle me raconta la sombre histoire que vous savez, et me dit en terminant:

«—Les poignantes émotions par lesquelles je passai pendant la nuit du meurtre, la responsabilité du terrible secret que j'avais à garder, les malheurs dont je fus ensuite témoin, le duel du comte avec Vilarme et dont j'appris la cause, l'exil de mon malheureux maître et de sa fille, ont miné ma santé. En moins d'une année, j'ai vu ma vie s'en aller graduellement. Me voyant condamnée, n'ayant plus à craindre que Dieu devant qui je vais bientôt paraître, j'ai résolu de faire ces révélations avant que de mourir; et comme vous êtes le seul proche parent que je connaisse à la famille de Richecourt, j'ai voulu vous rendre le dépositaire du secret qui rend toute une famille malheureuse. Seulement, comme je n'ai que peu de jours à vivre, je vous prie de ne point divulguer à personne, avant ma mort, (à moins que des raisons graves ne vous y contraignent) les confidences que je viens de vous faire. Quand je ne serai plus, ajoutez-elle en tirant un papier de dessous son oreiller, voici qui témoignera partout de la culpabilité de Vilarme. Tout le récit du meurtre est écrit et signé de ma propre main.

« Je revis cette femme encore une fois avant sa mort qui arriva six mois après.
—Et ce témoignage écrit, l'avez-vous encore? demanda Jeanne avec anxiété.

—Il ne m'a jamais quitté jusqu'à mon arrivée au Canada où je suis venu et pour refaire une carrière brisée là-bas par la perte totale d'une fortune qui n'a jamais été bien considérable, et pour tâcher de vous retrouver M. le comte et vous. Car la camériste, avant de mourir, m'avait laissé à entendre qu'elle vous croyait émigrés en Amérique et spécialement au Canada. Je voulais vous emporter ce document à la Pointe-à-Lacaille; mais je l'oubliai dans ma valise, à l'auberge du Baril-d'Or, à Québec. Ça été fort heureux, car si je l'avais eu sur moi, ces maudits Sauvages me l'auraient enlevé.»

Ici Mornac fut interrompu par un grand cri suivi de coups et d'imprécations qui s'élevèrent à la porte de la cabane.

Il sortit et reconnut Vilarme aux prises avec la Corneille, et put se convaincre que celle-ci avait surpris son époux écoutant à la porte du ouigouam, et qu'elle était tombée sur lui à l'improviste.

Quand elle eut entraîné Vilarme sous le domicile conjugal qui retentit quelque temps au loin de coups et de hurlements, Mornac retourna auprès de sa cousine et lui dit:
—Vous aviez raison, Vilarme nous écoutait. J'ai besoin de me tenir sur mes gardes.
—Mon Dieu, chevalier, j'ai une horrible peur de cet assassin, et je vous supplie de ne point me laisser seule ici avec cette jeune femme. Que ferions-nous toutes deux, si ce monstre allait échapper à la surveillance de la Corneille et se glisser jusqu'à nous?....

—Écoutez, je m'en vais aller chercher des peaux dans la cabane de ma mère adoptive, les unes pour me servir de lit, les autres afin d'élever entre nous une espèce de cloison qui nous fera à chacun une chambre séparée. Jusqu'au retour de Griffs-d'Oure je coucherai toutes les nuits en travers de la porte du ouigouam. De sorte que celui qui voudra entrer devra me passer sur le corps.

—Merci, fit Jeanne. Maintenant je vais vous demander un sacrifice. Si vous me trouvez

(1) Avant le numérotage qui ne remonte pas au delà du dix-huitième siècle, la plupart des maisons de Paris étaient désignées par des enseignes.

« Le nom de la rue Traversière lui venait de ce qu'elle passait à l'endroit même où la pucelle d'Orléans, qui sonndait avec sa lance l'eau du fossé dans l'espoir de passer jusqu'au mur avec les troupes de Charles VII, eut les deux cuisses percées d'un trait d'arbalète. » *Curiosités de l'Histoire du Vieux Paris*, par le bibliophile Jacob. (Paul Lacroix.)

trop exigeante, dites-le moi sans ambages, et j'agirai seule. Vous concevez que, placée entre le chef iroquois et le meurtrier de ma mère, je n'ai plus de recours qu'en la fuite la plus prompte et de soutien qu'en vous. Contenterez-vous, aussitôt que les forces me seront rendues, à vous enfuir avec moi?

—Or ça! mais vous croyez donc que je m'amuse bien ici, moi? Mais, ma chère Jeanne, je suis à jamais votre esclave. Seulement, il va falloir attendre quelques jours, car vous ne sauriez aller loin dans l'état de faiblesse où vous êtes encore.

—Laissez-moi faire, dit mademoiselle de Richecourt d'un air déterminé. Dès demain je me lèverai pour commencer, avec modération, à me préparer à de plus grandes fatigues. Oh! ne craignez rien, je ne ferai point d'imprudence. Entre nous, sachez que j'aurais pu me lever depuis plusieurs jours. Mais vous comprenez que je n'étais pas pressée d'afficher ma guérison aux yeux du chef des Iroquois.

Une heure après, tous deux, séparés plus encore par le respect du gentilhomme que par la cloison fragile qu'il avait élevée entre eux, s'endormirent, Jeanne pleine d'espérance et Mornac grommelant tout bas?

—Elle m'a défendu de provoquer Vilarme et j'ai promis de lui obéir. Mais le cas où lui me provoquerait n'a pas été prévu. C'est cela, il m'insultera demain et je le tuerai ensuite. De la sorte Jeanne n'aura rien à dire.

Sur cette résolution, que nous ne pouvons certes point désapprouver, le chevalier fit mine de pousser un coup de pointe, son bras engourdi ne se leva qu'avec peine et retomba pour rester immobile près de sa tête ensommeillée.

CHAPITRE XIII.

LE DUEL.

Le lendemain matin, lorsque le chevalier de Mornac ouvrit les yeux, il aperçut la figure menaçante du baron de Vilarme qui le regardait par la portière entr'ouverte du ouigouam de la Perdrix-Blanche.

Le bruit qu'avait fait Vilarme en s'approchant avait réveillé le jeune homme.

Mornac se leva, sortit de la cabane et dit au baron:

—Vous vouliez m'étrangler?

—Insolent! Il faut que l'un de nous deux meure!

—Je n'y ai point d'objection, pourvu que ce ne soit pas moi.

—Oh! c'en est trop! cria Vilarme.

—Doucement, monsieur; plus bas, s'il vous plaît! N'allez pas réveiller celle qui a autant besoin de sommeil que d'oubli. Allons causer un peu plus loin.

Vilarme suivit Mornac qui s'arrêta au milieu du village.

En se retournant vers le baron, le chevalier vit que celui-ci levait un long couteau de chasse, dont il allait le poignarder par derrière.

—Toujours chevaleresque, ce cher baron! dit Mornac qui saisit le poignet de Vilarme et lui tordit si violemment le bras que le couteau lui échappa et tomba par terre.—Vous distiez donc?

—Damnation! rugit Vilarme.

—Vous êtes bien laid, fait ainsi, dit Mornac en mettant son pied sur le poignard. Et je ne m'étonne pas que vous ayez toujours eu peu de succès auprès des femmes! Madama votre mère vous ressemblait-elle? Ce devait être, en ce cas, une fort aimable personne, et Monsieur votre père a dû filer d'heureux jours à ses côtés.

Vilarme était tellement en colère qu'il ne pouvait plus parler. Sa bouche écumait et des sifflements rauques grondaient dans sa gorge.

—J'étouffe! cria-t-il enfin.

—Tiens! mais savez-vous que ce genre de mort vous conviendrait à merveille en votre qualité d'étouffeur?

—De par le diable, Monsieur, finissons-en!

—Volontiers, mais de quelle manière? je vous prévins qu'il n'y a jamais eu de bourreau ni de pendu dans ma famille, de sorte que j'aurais la plus grande répugnance à vous enserrer le col de la corde que vous avez des mieux méritée.

Vilarme voulut s'élaner pour frapper Mornac au visage. Mais celui-ci qui le tenait toujours par le bras, le maintint à distance en lui disant:

—Jamais votre main d'assassin ne touchera ma figure! Entendez-vous? Maintenant, que voulez-vous?

—Que nous nous battions, de par Satan!

—A coups de couteau, de tomohak ou de flèches?

—Ah! finissez vos absurdes plaisanteries, dit Vilarme hors de lui, ou je croirai que vous êtes un lâche, et que vous voulez éluder le combat!

Mornac le regarda avec un sourire méprisant.

(A continuer.)

L A I N E. L A I N E.

ON a besoin de 50,000 lbs. de bonne laine, pour laquelle on paiera le plus haut prix.

L. E. BEAUCHAMP & C^{ie}.

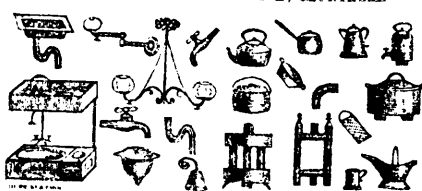
No. 89, RUE NOTRE-DAME,

4-36-4 C

MONTREAL.

GEORGE YON,

MARCHAND DE POBLES, PLUMBIER ET FERRAILLIER. NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.



TOUT en remerciant mes nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral que j'ai reçu, j'ai le plaisir d'annoncer que le bureau de recevoir un assortiment très-considérable de piles d'hiver des patrons les plus nouveaux et le système le plus économe que j'ai aussi un assortiment de chaînes importées. Toutes commandes exécutées avec soin. Une visite est respectueusement sollicitée.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et endossées "Soumission pour Ateliers," seront reçues à ce bureau jusqu'à JEUDI MIDI, le 18me jour de SEPTEMBRE courant, pour l'érection et l'achèvement d'Ateliers sur le terrain public, à Ottawa.

On pourra voir les plans et devis à ce bureau, MERCREDI, le 10 courant, et les jours suivants. Les signatures de deux personnes solvables consentant à se porter garants de l'accomplissement fidèle du contrat, devront être apposées à chaque soumission.

Le département ne s'oblige pas cependant à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 6 Sept. 1873.

"THE CANADIAN PATENT OFFICE RECORD AND MECHANICS' MAGAZINE."

LE SOUSSIGNÉ vient de commencer la publication, en langue anglaise, d'une revue mensuelle, portant le titre ci-dessus, destinée spécialement à faire connaître, au moyen de dessins et de spécifications les nouveaux brevets accordés par le Bureau des Patentes à Ottawa. Cette revue, publiée sous le contrôle immédiat et avec la sanction de l'Honorable Commissaire des Brevets pour la Puissance du Canada est appelée à faire un bien immense parmi les classes ouvrières et industrielles, et devrait se trouver entre les mains de tous ceux qui ont à cœur le progrès des arts et des sciences en ce pays.

Le prix d'abonnement n'est que \$1.50 par année, payable invariablement d'avance. Pour cette bague de dessins et spécifications des inventions brevetées à Ottawa; l'autre partie, non-officielle et qui est comme le complément de la première, est intitulée: "The Mechanics' Magazine," comprend 32 pages d'articles et nouvelles scientifiques et industrielles illustrées à l'aide des procédés spéciaux à ma maison.

Des numéros spécimens sont fournis gratis sur demande.

GEORGE E. DESBARATS, Editeur-Propriétaire.

COURS ELEMENTAIRE

BOTANIQUE

FLORE DU CANADA

A L'USAGE DES MAISONS D'EDUCATION

L'ABBÉ J. MOYEN,

PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COLLEGE DE MONTREAL.

1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—\$12.00 la douzaine.

Le Cours Élémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.) Cartonné, \$0.40.—\$4.00 la douzaine.

En vente aux bureaux de L'Opinion Publique No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal, et chez tous les libraires du Canada.

ROMAN CANADIEN.

L'INTENDANT BIGOT,

PAR JOSEPH MARMETTE.

BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo.

Prix: 25 Centimes.

Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser aux bureaux de L'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place d'Armes et 319, rue St. Antoine.

\$5 à \$20 par jour. Agents demandés! Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adresses: 4-20zz G. STINSON & CO., Portland, Maine.

ACADEMIE COMMERCIALE CATHOLIQUE

MONTREAL, SUR LE PLATEAU.

ENTREE DES PARENTS: No. 699, Rue Ste. Catherine. ENTREE DES ELEVES: No. 846, Rue Ontario.

La Réouverture des Classes aura lieu LUNDI, le 1er SEPTEMBRE.

Les anciens Elèves sont priés de se présenter dès le premier jour s'ils ne veulent pas s'exposer à voir leur place prise par les nouveaux élèves qui se présentent en grand nombre.

CLASSE D'AFFAIRES.

Les jeunes gens pressés par l'âge ou par d'autres raisons spéciales, dont le Principal se réserve l'appréciation, pourront être admis à ne suivre que les Cours d'Arithmétique, de Tenue des Livres, de Correspondance Commerciale ou de Calligraphie.

CLASSE DES SCIENCES.

Nous invitons les jeunes gens qui désirent se préparer aux carrières Industrielles, au Génie Civil ou à l'Exploitation des Mines, à suivre les cours de cette classe dans laquelle la Physique et la Chimie seront enseignées de la manière la plus pratique à l'aide d'expériences faites avec les Instruments les plus perfectionnés. Les Mathématiques appliquées, le Dessin d'Architecture, la Logique, etc., etc., seront aussi enseignés avec le plus grand soin. Pour les conditions et autres particularités, s'adresser au Principal à l'Académie.

U. E. ARCHAMBAULT, Principal.

4-36-4 f



AGRANDISSEMENT DU CANAL WELLAND. Avis aux Contracteurs.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et endossées "Soumission pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à SAMEDI MIDI, le 18me jour d'OCTOBRE prochain, pour la construction de 14 écluses et 14 barrages avec pertuis, un certain nombre d'ares-boutants et de piliers de pont, les orusements des écluses et des barrages, les biefs intermédiaires, etc., sur la nouvelle partie du Canal Welland, entre Thorold et Port Dalhousie.

Les travaux seront divisés en sections dont 6 portant les numéros respectifs 2, 3, 4, 5, 6 et 7, sont situés entre Port Dalhousie et le Cimetière Ste. Catherine, et dont 3 (numéros 12, 13 et 14), s'étendent du côté Nord du chemin de fer Great Western, jusqu'à après, Brown's Cement Kilns.

Des Soumissions seront aussi reçues pour l'agrandissement et le creusement de l'ancien Canal actuel entre Port Robinson et l'Aqueduc à Welland; les travaux seront divisés en sections, ayant chacune une largeur d'un mille environ.

Des Soumissions sont aussi demandées pour le parachèvement du creusement et de l'agrandissement du Havre à Port Colborne.

Les Cartes de ces différentes localités ainsi que les plans et devis des travaux seront visibles à ce bureau, le et après JEUDI, le 25me jour de SEPTEMBRE courant, où des blancs de soumission seront fournis.

On peut avoir des informations relatives aux travaux qui doivent être exécutés au nord de Thorold, en s'adressant au bureau de l'Ingénieur résidant à Thorold; et les plans, etc., des travaux devant être faits dans le voisinage du Port Robinson et au-dessus de ce port, seront visibles au Bureau de l'Ingénieur résidant à Welland.

Toutes les Soumissions doivent être faites sur les blancs fournis, et à chacune de ces Soumissions doivent être apposées les signatures de deux personnes solvables et responsables, résidant dans la Puissance, et voulant se porter garants pour la parfaite exécution du contrat.

Ce Département ne s'oblige pas cependant à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 4 Sept. 1873.

CRÈPE. CRÈPE. CRÈPE.

1000 verges de Crèpe

Noir (Courteau) à vendre à 50 par cent au dessous de la valeur.

Aussi:

Un lot de Mérino Français noir, à robes et à soustanes.

Chez L. E. BEAUCHAMP & CIE.

No. 89, RUE NOTRE-DAME.

4-36-4 f MONTREAL.

1873.

NOUVEAUX POÊLES

DE PASSAGE

A CHARBON.

CHEZ

L. J. A. SURVEYER,

524, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-24

\$50,000 VALANT

CONSISTANT EN

HARDES FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c.

Habilllements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude.

Une visite est sollicitée. R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 4-27zz

USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE.

(Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. On entend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-25zz

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, telles que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY

PHARMACIEN,

144 Rue St. Laurent, MONTREAL.

4-27zz

LEGGO & Cie.

LEGGOTYPISTES.

ELECTROTYPISTES,

STEREOTYPISTES,

GRAVEURS,

CHROMO ET

PHOTO-LITHOGRAPHES

PHOTOGRAPHES ET

IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine. }

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très-modiques.

"L'OPINION PUBLIQUE."

Journal Politique et Littéraire

Publié tous les Jedis à Montréal, Canada.

Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT: \$3.00 par année. Aux États-Unis: 3.50 Par numéro: 7 Centimes.

Envois par lettres enregistrées ou par ordre sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES: 10 Centimes la ligne pour chaque insertion.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.

On ne recevra pas d'abonnement pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.

Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance.

Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE—ATTENTION!

Les frais de Poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centimes par trois mois, payables d'avance au bureau de Poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centimes qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à L'OPINION PUBLIQUE ou aux Rédacteurs, No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Toute lettre d'affaires devra être adressée à GEORGE E. DESBARATS, seul chargé de l'administration du journal.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné, et endossées "Soumission pour les Travaux sur la Rivière Richelieu," seront reçues à ce bureau, jusqu'à SAMEDI MIDI, le VINGT-SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE courant, pour la confection des travaux suivants, savoir:

Des Piles de support et d'écluses dans la Rivière Richelieu, au-dessus du pont du chemin de fer à Belœil, [ET POUR]

Aggrandir la Jetée d'Amarrage à l'entrée inférieure du Canal Chambly; [ET AINSI]

Pour la construction de deux maisons pour les gardiens d'écluse et de pont sur le Canal Chambly. Chaque ouvrage formera un contrat séparé. On pourra voir les plans et devis des travaux en question, au bureau du Canal Lachine, Montréal, le et après JEUDI, le SEIZIÈME jour de ce mois, où l'on pourra se procurer les blancs imprimés de soumissions et autres informations.

Les signatures de deux personnes solvables et responsables, résidant dans la Puissance, voulant se porter garants pour l'accomplissement du contrat, devront être apposées à chaque soumission.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 13 Sept. 1873.

Loterie Ville-Marie.

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

32,000 BILLETTS A \$1.00 Chaque.

Table with 2 columns: Prix and Valeur. Lists various prizes and their values, including property, land, and cash prizes.

Mille dix prix valant \$21,200 00

DONS:

Table with 2 columns: Description and Amount. Lists donations for the construction of a cathedral and other religious institutions.

\$7,000 00

Des Agents responsables sont demandés.

Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les argents seront déposés entre les mains du Procureur de l'Évêché de Montréal.

Le soussigné devra chaque semaine faire un dépôt des argents des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le Nouveau-Monde, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagné du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal susdit, sont priés d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter tout erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois prêtres, et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Évêché qui en passera le titre au gagnant aussitôt après la loterie, en par le gagnant payant le coût du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au soussigné.

POUR \$10 ON AURA 11 BILLETTS.

20 " 22 " etc.

Les lettres adressées au soussigné devront être franches de port.

S'adresser à G. H. DUMESNIL,

Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie, No. 5, Rue St. Sacrement.

Montréal, 22 Janvier. 4-7 ff

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada.

Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE: \$4.00 par an PAR NUMERO: 10 Centime

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année.

Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.

Port: 5 centimes par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs.

Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centimes la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE:

1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1

BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS:

319--RUE ST. ANTOINE--319

POUDRE ALLEMANDE, SUBNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERNS RESPECTABLES. 4-38 zz

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & CIE., Boston E.-U.; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., Boston, E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., Boston, E. U.; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garantis pour cinq ans.

THOMAS A. HAINES, gérant.

Assortiment sp. lendide de Pianos et Orgues.

Pianos à louer, Pianos échangés

Orgues à louer.

Réparations faites convenablement.

Pianos vendus par versements.

Pianos vendus avec termes faciles.

Rappelez-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Récollets."

Les instruments à meilleur marché dans Montréal. 3-4zz

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.